

Bulletin Trimestriel

Conjoncture économique, monétaire et financière

Îles de Wallis et Futuna

N° 127

3ème trimestre 2006

SOMMAIRE

SYNTHESE	2
1. L'Analyse de la conjoncture	3
1.1 L'enquête de conjoncture	4
1.2 La demande des ménages	6
<i>La consommation des ménages</i>	6
<i>La vulnérabilité de la trésorerie des ménages</i>	8
1.3 Les principaux indicateurs économiques	9
<i>L'emploi</i>	9
<i>Les salaires</i>	10
<i>Les prix</i>	10
<i>Le commerce extérieur</i>	11
<i>Suivi des recettes fiscales</i>	12
<i>L'énergie</i>	13
<i>Les échanges</i>	16
<i>Les télécommunications</i>	18
<i>Evolution des cours de change</i>	18
2. L'évolution monétaire et financière	19
2.1 Les actifs financiers	20
<i>Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte</i>	20
<i>Auprès de la clientèle non financière (Tableau I)</i>	
<i>L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)</i>	22
<i>Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)</i>	23
2.2 Les passifs financiers	25
<i>Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)</i>	25
<i>Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (Tableau V)</i>	27
<i>L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)</i>	28
2.3 La masse monétaire (M3) et ses contreparties	31
<i>La masse monétaire (tableau VI)</i>	31
<i>Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)</i>	32
2.4 L'équilibre emplois/ressources des EC locaux (Tableau VIII)	32
2.5 Rappel des taux	34
<i>Le taux d'intérêt légal</i>	34
<i>Les taux d'intervention de l'IEOM au 30 juin 2006</i>	34
<i>Les taux du marché</i>	34
<i>Les taux d'usure</i>	35
3. Les Missions de l'IEOM	36
3.1 L'émission des signes monétaires	36
3.2 Les opérations de compensation interbancaire	37

SYNTHESE

Les indicateurs macroéconomiques, comme les entrepreneurs interrogés, mettent à nouveau en évidence une conjoncture économique médiocre à Wallis et Futuna. L'enquête de conjoncture, réalisée sur un échantillon restreint d'entreprises, conclut à une légère amélioration de l'activité économique pour le second trimestre 2006 mais n'anticipe pas d'amélioration significative pour la période à venir. L'endettement excessif des ménages est à nouveau mis en cause, et les entreprises ont de réelles difficultés de recouvrement.

Le niveau des interdits bancaires reste encore très élevé. Au 30 juin 2006, 373 personnes physiques étaient concernées, soit une hausse de +1,6 % en trois mois et une baisse de -3,4 % en un an. Cette situation confirme la fragilité financière des ménages, avec pour corollaire un niveau d'épargne très faible. Depuis le mois de juillet 2005, la tendance à la baisse des interdits bancaires semble cependant se confirmer. L'interdiction des jeux d'argent, en mai 2005, peut constituer un élément d'explication de cette tendance.

L'absence d'épargne personnelle, l'endettement des ménages et la baisse de l'encours du crédit à la consommation (-6 % en glissement annuel au 30 juin 2006) conduisent à anticiper une diminution de la consommation des ménages au cours des prochains mois.

Les prix ont augmenté de +0,8 % au cours du second trimestre 2006. Cette évolution s'explique par la variation des prix des produits manufacturés et des services qui augmentent, sur trois mois, respectivement de +1 % et de +0,8 %. Les prix des produits alimentaires sont également en hausse (+0,6 %). En glissement annuel, la progression de l'indice des prix à la consommation est de +2,9 %, contre +3,5 % au trimestre précédent. Sur les douze derniers mois, les prix des produits alimentaires ont augmenté de +2,5 % ceux des produits manufacturés de +3,5 % et ceux des services de +2,8 %.

A cette même date, les ventes d'électricité régressent par rapport au trimestre précédent de 0,5% et de -3,9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Au 30 juin 2006, les ventes d'essence ont augmenté sur le trimestre de 6,6 % en volume. En cumul annuel, elles s'affichent en baisse (-5,4 %). A la fin du second trimestre 2006, les ventes de gazole enregistrent une relative stabilité par rapport au premier trimestre 2006 (+0,6 %), et progressent sur 12 mois (+1,8 %).

Au 30 juin 2006, les importations ont atteint 1.020,5 millions de XPF soit une baisse en valeur de -23,2 % sur un trimestre. Les recettes fiscales s'établissent fin juin 2006 à 722,85 millions de XPF. En ligne avec le budget primitif, elles atteignent 49,2 % de l'objectif fixé pour 2006.

Les dépôts collectés et gérés localement par la banque s'élèvent à 3.058 millions de XPF. Ils augmentent à un rythme annuel de +1 % et progressent, par rapport au trimestre précédent, de +2,1 %. Le total des crédits fléchit de -6,8 % sur un an, il s'établit à 3.209 millions de XPF, en baisse de -1,4 % par rapport au trimestre précédent.

La masse monétaire (M3) a progressé au cours du second trimestre 2006 (+2%) pour atteindre 4.619 millions de XPF. En rythme annuel, elle progresse de +3,7 %. L'agrégat M1 augmente de +4,8 % par rapport au trimestre précédent et de +11,2 % sur un an. Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire reste soutenu en glissement annuel (+9,3 %). Les dépôts à vue, qui avaient connu une progression annuelle de +8,2 % en 2005, enregistrent une hausse de +6,8 % relativement au trimestre précédent.

1. L'ANALYSE DE LA CONJONCTURE

1.1 L'ENQUETE DE CONJONCTURE

L'IEOM de Mata'Utu a réalisé pour le dix-septième trimestre consécutif une enquête de conjoncture. Cette enquête, accomplie en juillet, a porté sur le second trimestre 2006 et sur les perspectives pour le troisième trimestre 2006. Elle a été effectuée auprès de chefs d'entreprises des trois principaux secteurs du Territoire : le commerce, les services et le BTP. L'échantillon visé totalise 44 entreprises et regroupe plus de la moitié des effectifs du secteur privé. Toutefois, le taux de retour des enquêtes est resté modeste. Il ne permet pas d'établir une décomposition des résultats par secteur et fait donc l'objet d'une analyse globale.

Note méthodologique

Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'évolution des caractéristiques économiques de leur établissement, par rapport au trimestre précédent et sur leurs prévisions pour le trimestre suivant. Les réponses des entrepreneurs sont traitées selon un barème prédéfini (note de 1 à 3, selon que la situation s'est dégradée, est restée stable ou s'est améliorée). Une moyenne des notes, pondérée par les effectifs des entreprises, permet ensuite de dégager la tendance globale d'une caractéristique.

Ainsi, une valeur comprise entre 1 et 1,75 correspond à un recul, une valeur située entre 1,75 et 2,25 correspond à une stabilité et un résultat compris entre 2,25 et 3 correspond à une hausse. Dans les tableaux, une flèche pointant vers le bas correspond à une dégradation, une flèche pointant vers le haut correspond à une amélioration et une flèche horizontale caractérise la stabilité. Les commentaires sont basés sur une décomposition plus fine des notes. Ils prennent également en compte les observations des répondants, réalisées sur les questions ouvertes.

<u>EXEMPLE</u>					
Activité	Charges d'exploitation	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
 Amélioration	 Allègement	 Accroissement	 Hausse	 Embauches	 Plus courts
 Dégradation	 Alourdissement	 Dégradation	 Baisse	 Licenciements	 Plus longs

Analyse de la conjoncture au 30 juin 2006

La conjoncture au second trimestre 2006 par rapport au trimestre précédent:

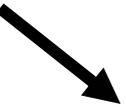
Selon les entrepreneurs, l'activité sur les îles Wallis et Futuna, s'est améliorée par rapport au trimestre précédent. D'après l'enquête, certaines entreprises sont parvenues à diminuer leurs prix de vente et, d'autres, à augmenter leurs effectifs. La persistance des longs délais de règlement de la clientèle constitue un sérieux problème pour l'activité économique sur le territoire. Elle contribue à la dégradation de la trésorerie des entreprises. Cette situation, liée à un endettement excessif des ménages, ne facilite pas le recouvrement des créances.

La morosité de l'activité économique et les tensions sur le territoire n'incitent pas les entreprises à l'optimisme. Pourtant quelques-unes d'entre-elles confirment avoir investi ce trimestre, en dépit de l'alourdissement des charges supportées.

EVOLUTIONS					
Par rapport au trimestre précédent					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
					

Anticipations des chefs d'entreprises pour le troisième trimestre 2006 :

La moyenne de l'échantillon anticipe une stabilisation de l'activité pour le prochain trimestre. La grande majorité des entrepreneurs interrogés ne compte pas réduire les effectifs en dépit des difficultés récurrentes rencontrées et certains envisagent même de nouveaux investissements et de nouvelles embauches sur la prochaine période. Une proportion importante des entrepreneurs table sur un alourdissement des charges d'exploitation et une dégradation de leur trésorerie. Ils déplorent, de nouveau, la constance des retards de paiement des clients.

PREVISIONS					
Pour le 3ème trimestre 2006					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
					

Points particuliers soulignés par les entreprises :

Parmi les commentaires formulés par les entreprises, nous mettons en exergue les points suivants :

- Les entreprises les plus importantes, en terme d'effectifs, signalent un frémissement dans la reprise des activités. Elles demeurent, en outre, dans l'attente d'une embellie concernant les délais de paiement.
- Le manque de visibilité, à moyen ou long terme, n'incite pas les entreprises à embaucher d'avantage.

Evolution du nombre d'entreprises

Le service des contributions diverses recense les entreprises grâce à leurs cotisations au registre des patentes. Au 30 juin 2006, 356 unités étaient recensées, contre 364 au 31 décembre 2005 et 371 au 31 mars 2006. Il faut souligner que beaucoup d'entreprises se créent à Wallis et Futuna en fonction d'opportunités telles que l'obtention d'une aide ou d'un micro-marché. Elles n'ont, pour l'essentiel, aucun salarié déclaré en comparaison des effectifs du secteur privé enregistrés par la CLR/CCPF.

Entreprises de Wallis et Futuna

Secteurs	Nombre total d'entreprises au 31/12/05	Nombre total d'entreprises au 31/03/06	Fermetures 2nd trimestre 2006	Créations 2nd trimestre 2006	Nombre total d'entreprises au 30/06/06
Commerce	123	121	4	4	121
BTP	71	71	9	1	63
Hotellerie-rest.	29	33	2	0	31
Services	141	148	7	2	141
Total	364	371	22	7	356

Source : service des contributions diverses

1.2 LA DEMANDE DES MENAGES

La consommation des ménages

Le produit des taxes intérieures de consommation :

Les taxes intérieures de consommation perçues à la fin juin 2006, en cumul annuel, atteignent 200,9 millions de XPF, en baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent (-3,7 %). Cette diminution s'explique pour l'essentiel par la variation négative des taxes perçues sur les hydrocarbures (-21,6 %), non compensée par la hausse des taxes perçues sur les tabacs (+28,1 %).

Evolution des taxes intérieures de consommation

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 30/06/2005	Cumul au 30/06/2006	Variation cumul / cumul (n-1)
Taxe intérieure de consommation - alcools	66,3	65,0	-2,04%
Taxe intérieure de consommation - tabacs	49,2	63,0	28,18%
Taxe intérieure de consommation - hydrocarbures	93,1	72,9	-21,65%
TOTAL	208,5	200,9	-3,67%

Source : service des Douanes et affaires maritimes

Les crédits à la consommation :

L'encours des crédits à la consommation s'élevait à 891,5 millions de XPF à la fin du second trimestre 2006, en hausse par rapport au 31 mars 2006 (+1,7 %) et en recul de -6 % en glissement annuel.

L'encours des prêts personnels non affectés a augmenté en trois mois de +10,6 % pour s'établir à 450,4 millions de XPF au 30 juin, soit une hausse de +25,6 % sur un an. Le montant des prêts affectés enregistre un recul sur trois mois (-6 %) et sur un an (-25,2 %), ceci notamment en raison du déclin très important des prêts accordés pour l'achat d'appareils ménagers (-79 % sur un an) et pour l'achat de véhicules (-16,2 % sur un an).

Encours des crédits à la consommation (en milliers de XPF)

	30/06/2005	31/03/2006	30/06/2006	Variation sur trois mois	Variation sur un an
prêts personnels (non affectés)	358 497	407 305	450 404	10,6%	25,6%
véhicules	505 208	441 627	423 337	-4,1%	-16,2%
<i>véhicules neufs</i>	<i>490 309</i>	<i>431 232</i>	<i>414 502</i>	<i>-3,9%</i>	<i>-15,5%</i>
<i>véhicules occasion</i>	<i>14 899</i>	<i>10 395</i>	<i>8 835</i>	<i>-15,0%</i>	<i>-40,7%</i>
appareils ménagers	84 179	27 272	17 702	-35,1%	-79,0%
divers	712	207	105	-49,3%	-85,3%
sous total prêts affectés	590 099	469 106	441 144	-6,0%	-25,2%
TOTAL	948 596	876 411	891 548	1,7%	-6,0%

Source : BWF

Les achats de véhicules neufs :

Au cours du second trimestre 2006, le nombre d'immatriculations de véhicules automobiles neufs a diminué par rapport au trimestre précédent, passant de 55 à 46 immatriculations. Les ventes de deux roues ont régressé, pour atteindre 12 immatriculations à la fin juin contre 35 fin mars 2006.

En cumul glissant sur 12 mois, les ventes de véhicules automobiles se sont élevées à 200 au 30 juin 2006 contre 184 à la même période de l'année précédente.

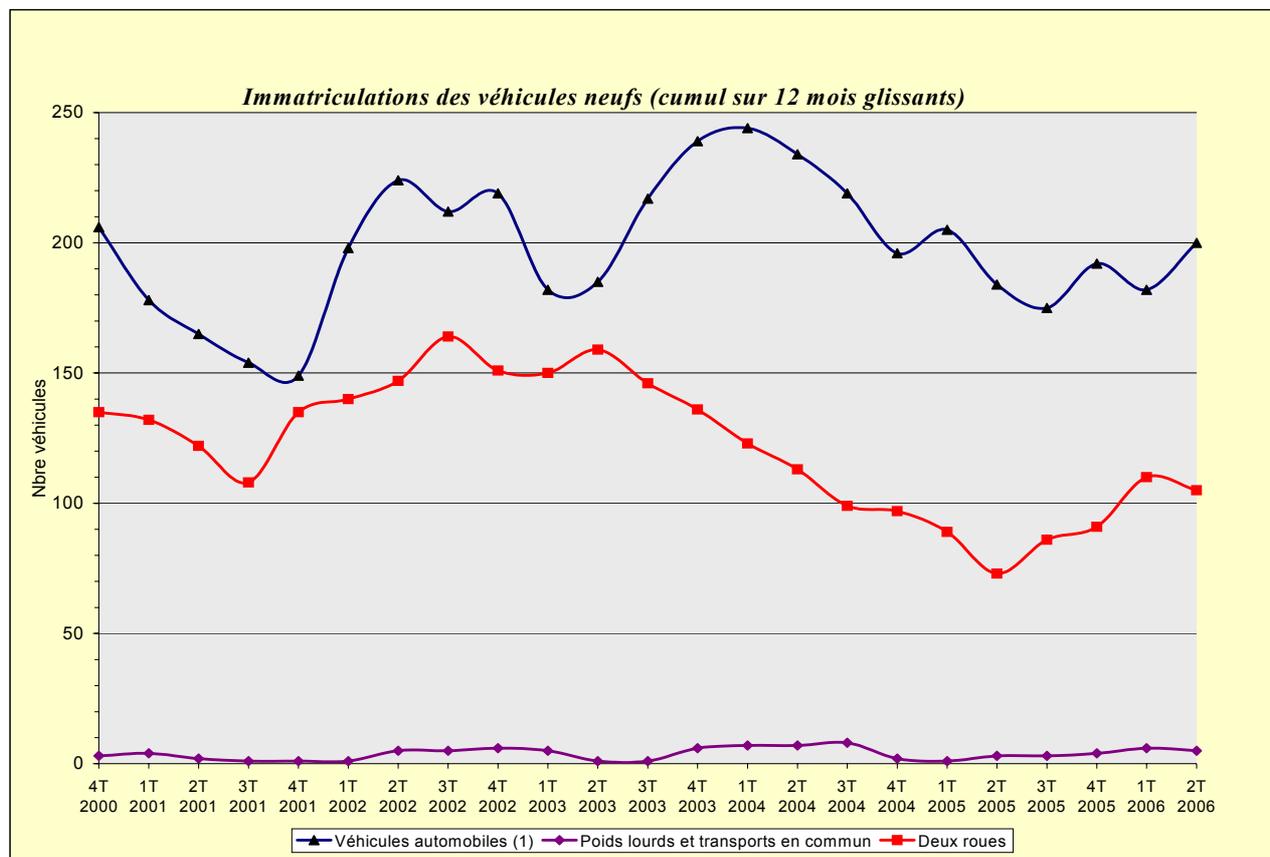
Immatriculations de véhicules neufs

	Cumul sur 12 mois glissants au 30/06/2005	1er trimestre 2006	2nd trimestre 2006	Cumul sur 12 mois glissants au 30/06/2006	Variation cumul au 30/06/06 comparé au cumul au 30/06/05	Variation trimestrielle
Véhicules automobiles (1)	184	55	46	200	8,7%	-16,4%
<i>Wallis</i>	<i>151</i>	<i>51</i>	<i>45</i>	<i>191</i>	<i>26,5%</i>	<i>-11,8%</i>
<i>Futuna</i>	<i>33</i>	<i>4</i>	<i>1</i>	<i>9</i>	<i>-72,7%</i>	<i>-75,0%</i>
Deux roues	73	35	12	105	43,8%	-65,7%
<i>Wallis</i>	<i>44</i>	<i>31</i>	<i>6</i>	<i>82</i>	<i>86,4%</i>	<i>-80,6%</i>
<i>Futuna</i>	<i>29</i>	<i>4</i>	<i>6</i>	<i>23</i>	<i>-20,7%</i>	<i>50,0%</i>

Source : service des contributions diverses

(1) sauf poids lourds et transports en commun

Le graphique ci-dessous met en évidence la tendance générale des ventes de véhicules sur 12 mois glissants du quatrième trimestre 2000 jusqu'au second trimestre 2006.



Sauf poids lourds et transports en commun.

La vulnérabilité de la trésorerie des ménages

A la fin juin 2006, 373 personnes physiques étaient en interdiction bancaire sur le Territoire. Ce nombre a progressé de 1,6 % en trois mois et a diminué de -3,4 % en un an.

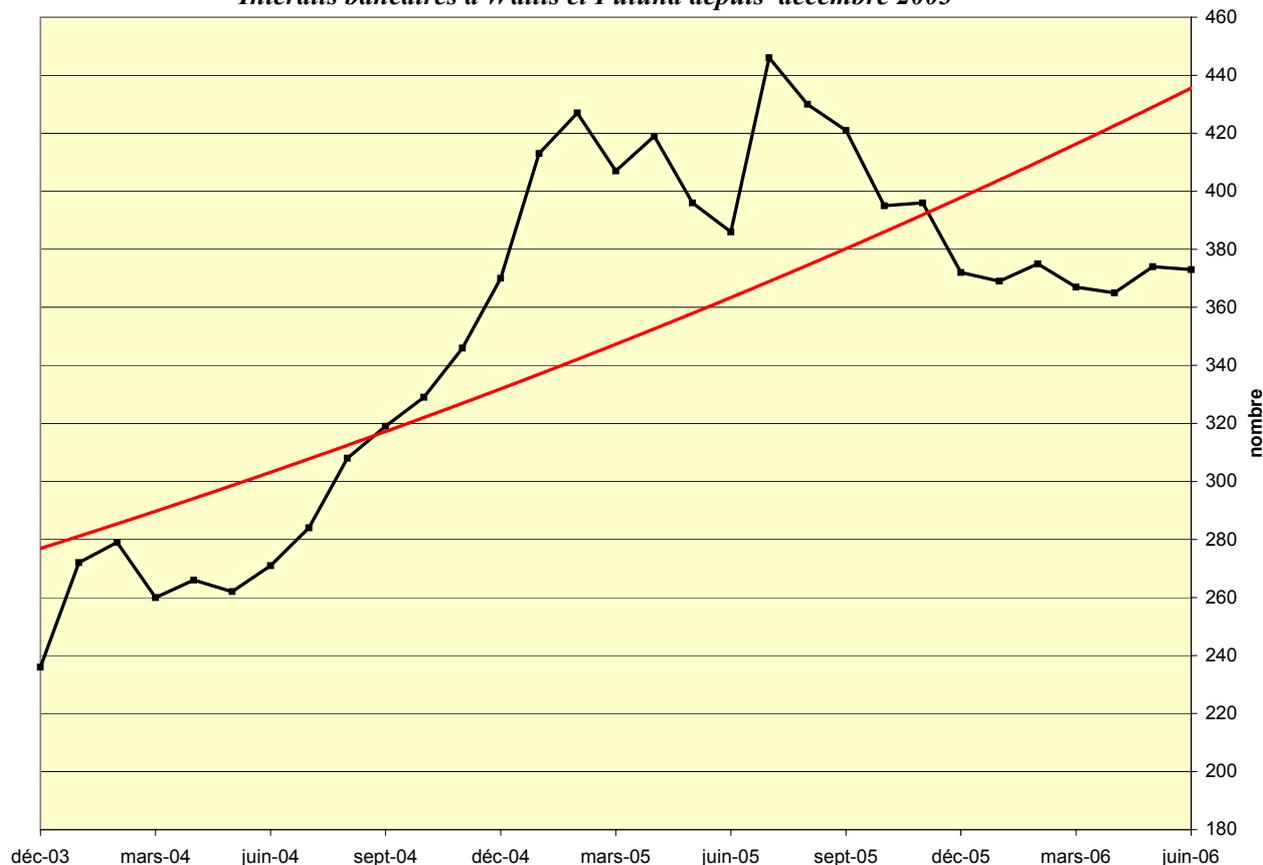
Nombre de personnes physiques frappées d'interdiction bancaire

Date	Au 30/06/05	Au 31/12/05	Au 31/03/06	Au 30/06/06	m-3	Variation m-6	m-12
Nombre	386	372	367	373	1,6%	0,3%	-3,4%

Source : IEOM

Le niveau élevé des «interdits bancaires» témoigne de la situation d'endettement excessif des ménages wallisiens et futuniens. Depuis le mois de juillet 2005, la tendance à la diminution des interdits bancaires semble cependant se poursuivre. L'interdiction des jeux d'argent, en mai 2005, peut constituer un élément d'explication de cette évolution.

Interdits bancaires à Wallis et Futuna depuis décembre 2003



1.3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

L'emploi

Les données sur l'emploi local sont établies sur la base du nombre de personnes cotisant à la Caisse Locale de Retraites. Ces statistiques ne prennent pas en compte les fonctionnaires d'Etat, dont le nombre atteignait 306 agents à la fin du mois de décembre 2005.

Les statistiques de la CLR ne sont définitives qu'au 31 décembre 2005, la totalité des cotisations n'ayant pas été enregistrée au-delà de cette échéance. Nos analyses portent donc sur les statistiques de l'emploi à cette date, sachant qu'aucun évènement majeur, qui aurait pu bouleverser les tendances, n'a été signalé. Il convient de souligner les retards de cotisations importants qui biaisent les résultats et ne permettent d'établir des chiffres valides qu'après plusieurs mois. En outre, les données ont été fortement remaniées en 2005 suite à la politique de recouvrement engagée auprès des entreprises.

Le marché de l'emploi sur le Territoire est caractérisé par la faible part du secteur privé, qui ne représente que 31,8 % des emplois déclarés à la CLR. Le secteur privé employait 577 personnes fin 2005, contre 619 un an auparavant, soit une baisse de -6,8 %. La plus forte baisse a été enregistrée dans le secteur du BTP (-12 % avec 73 emplois déclarés). Déjà soulignée en 2004, la baisse persistante des emplois du BTP s'explique par l'absence de grands chantiers en 2005. Les emplois dans le secteur des services ont également régressé fortement (-11,2 % avec 150 emplois déclarés).

Le nombre de salariés dans le secteur public (hors fonctionnaires de l'Etat) a progressé de 2,1 % pour s'établir à 1.050 personnes, soit 57,9 % des emplois déclarés à la CLR. Le secteur semi-public a perdu cinq emplois, passant de 193 à 188 salariés déclarés.

Au total, le nombre global de personnes ayant un emploi salarié (hors fonctionnaires de l'Etat) aurait donc baissé de -1,4 % en 2005 pour s'établir à 1.815.

Répartition par secteurs d'activité des effectifs salariés inscrits à la CLR

	déc-04		déc-05		Glissement annuel
	nombre	part en %	nombre	part en %	
Secteur privé	619	33,6%	577	31,8%	-6,8%
<u>dont :</u>					
Industrie/Artisanat	103	5,6%	99	5,5%	-3,9%
BTP	83	4,5%	73	4,0%	-12,0%
Commerce	216	11,7%	208	11,5%	-3,7%
Services	169	9,2%	150	8,3%	-11,2%
Employés de maison	48	2,6%	47	2,6%	-2,1%
Secteur semi-public*	193	10,5%	188	10,4%	-2,6%
Secteur public	1028	55,9%	1050	57,9%	2,1%
Total	1840	100,0%	1815	100,0%	-1,4%
Contrats de développement	257	14,0%	252	13,9%	-1,9%

Source CLR-CCPF

* Secteur regroupant des établissements publics ou institutions conventionnées avec l'Etat dont les budgets ne sont pas des budgets territoriaux, comme la CLR-CCPF, la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), RFO, l'IEOM...

Les salaires

Le SMIG mensuel a été revalorisé de +1,5 % à compter du 1^{er} janvier 2006 et atteint 74.478 XPF sur la base de 169 heures.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, aucun agent de l'Administration supérieure n'est plus rémunéré au SMIG. Le salaire minimum de l'administration territoriale, qui correspond à l'indice 250, s'élevait à 102.208 XPF au 31 décembre 2005 (contre 101.194 un an plus tôt). En 2005, Le point de la fonction publique a été revalorisé à deux reprises de +0,5 %. L'arrêté du 1^{er} janvier 2006, le revalorise de +1,5%. L'écart entre le SMIG et les salaires de l'administration pourrait constituer un facteur d'incitation à l'embauche dans le secteur public.

Les prix

D'après le service territorial de la statistique et des études économiques, les prix ont augmenté de +0,8 % au cours du second trimestre 2006. Cette évolution s'explique par la hausse du prix des produits manufacturés et des services qui augmentent, sur trois mois, respectivement de +1,05 % et de +0,8 %. Les prix des produits alimentaires s'affichent également en hausse (+0,58 %).

En glissement annuel, la progression de l'indice des prix à la consommation est de +2,97 %, contre +3,56 % au trimestre précédent. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de +2,5 % sur les douze derniers mois, ceux des produits manufacturés de +3,52 % et ceux des services de +2,8 %. Cette évolution est la résultante d'une augmentation des coûts du fret maritime et d'une faible concurrence sur le marché intérieur.

L'ensemble de ces chiffres doit toutefois être interprété avec prudence dans la mesure où la structure de l'indice (panier de la ménagère, pondération des catégories de produits) date de 1989. Les modes de consommation ont largement évolué sur le Territoire et une enquête budget famille est en cours. Les résultats de cette enquête, attendus pour 2007, permettront de rendre compte de ces évolutions.

Evolution de l'indice des prix à la consommation

	2nd trimestre 2005	1er trimestre 2006	2nd trimestre 2006	Variation / trimestre précédent	Glissement annuel
Indice global (IPC)	129,92	132,72	133,78	0,80%	2,97%
Indice des produits alimentaires	122,82	125,19	125,91	0,58%	2,52%
Indice des produits manufacturés	132,28	135,52	136,94	1,05%	3,52%
Indice des services	154,86	157,93	159,2	0,80%	2,80%

base 100 : 3^{ème} trimestre 1989

Source : STSEE

Le commerce extérieur

Les taxes à l'importation

Au 30 juin 2006, le cumul des droits de douane et taxes à l'entrée enregistre une hausse de +1,47 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, pour s'établir à 484 millions de XPF. Cette évolution résulte principalement d'une augmentation des droits de douanes (+4,9 %) qui atteignent 125,9 millions de XPF. Les taxes d'entrée s'inscrivent en légère hausse (+0,3 %) et s'établissent à 357,8 millions de XPF.

Evolution des droits de douane et des taxes à l'entrée

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 30/06/2005	Cumul au 30/06/2006	Variation p/r à l'exercice précédent
Droits de douanes ⁽¹⁾	120,0	125,9	4,89%
Taxes d'entrée ⁽²⁾	356,7	357,8	0,32%
TOTAL	477	484	1,47%

⁽¹⁾ Sur les marchandises en provenance de pays extérieurs à l'UE

⁽²⁾ Sur toutes les marchandises

Source : Service des Douanes et Affaires maritimes

Les importations

Au second trimestre 2006, les importations ont atteint 1.020,5 millions de XPF soit une baisse en valeur de -23,2 % relativement au trimestre précédent.

Le premier chapitre d'importation, ce trimestre, est la rubrique « produits alimentaires » (25,6 % du total), en baisse de -15,4 % sur un trimestre. Le second chapitre d'importation est constitué des « produits minéraux (ciments, hydrocarbures...) » (20,6 % des importations du trimestre pour 210,3 millions de XPF), en hausse de +27,1 % par rapport au trimestre précédent. Viennent ensuite les « machines et appareils (électroménager, hi-fi, informatique...) » dont les importations représentent 12,2 % du total des importations de ce trimestre.

Importations en valeur (millions de XPF)

	Total 2005		1er Trimestre 2006		2nd Trimestre 2006		Variation trimestrielle	Cumul depuis le début de l'année	Importations 1er Sem. 2006 / total 2005
	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part			
Produits alimentaires	1 402,7	29,4%	308,8	23,2%	261,4	25,6%	-15,4%	570,2	40,7%
Matériel de transport	549,7	11,5%	331,4	24,9%	100,7	9,9%	-69,6%	432,1	78,6%
Produits minéraux (ciments, hydrocarbures, ...)	636,7	13,3%	165,4	12,4%	210,3	20,6%	27,1%	375,7	59,0%
Fournitures, BTP ...	540,1	11,3%	138,4	10,4%	95,8	9,4%	-30,8%	234,3	43,4%
Machines et appareils (1)	597,7	12,5%	144,8	10,9%	124,8	12,2%	-13,9%	269,6	45,1%
Industries chimiques (2)	443,2	9,3%	85,7	6,4%	91,2	8,9%	6,4%	176,8	39,9%
Linges et accessoires	240,8	5,0%	63,3	4,8%	57,4	5,6%	-9,4%	120,7	50,1%
Marchandises et produits divers (3)	114,9	2,4%	36,6	2,8%	35,8	3,5%	-2,3%	72,4	63,1%
Papiers, cartons	114,8	2,4%	31,3	2,4%	15,6	1,5%	-50,2%	46,9	40,9%
Instruments et appareils optiques	137,0	2,9%	23,2	1,7%	27,6	2,7%	18,8%	50,8	37,1%
Armes et munitions	0,3	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	-	-	-
Objets d'art et de collection	0,1	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	-	-	-
Total	4 778,1	100,0%	1 329,1	100,0%	1 020,5	100,0%	-23,2%	2 349,6	49,2%

Source : Service des Douanes

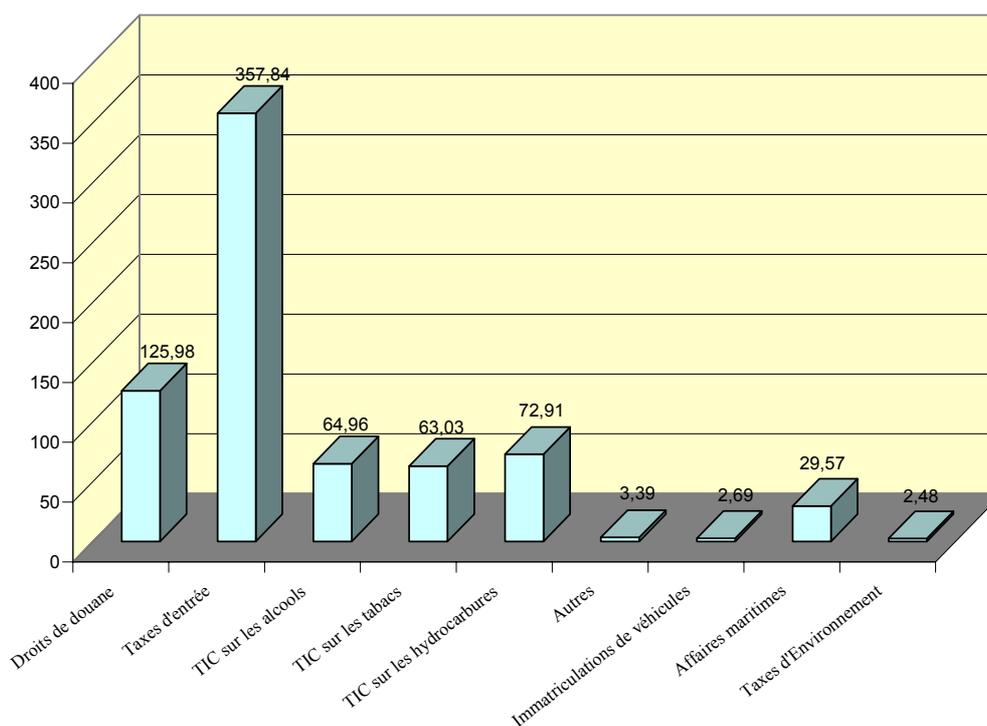
(1) électroménager, hi-fi, informatique... (2) médicaments, hygiène, peinture... (3) mobilier, articles de sport...

Suivi des recettes fiscales*Evolution budgétaire des recettes fiscales (en millions de XPF)*

Recettes...		...prévues au budget primitif 2006	...réalisées au 30/06/2006	% réalisé
Recettes douanieres	Droits de douane	235	125,98	53,6%
	Taxes d'entrée	705	357,84	50,8%
		940	483,82	51,5%
	Taxes intérieures de consommation :			
	alcools	136	64,96	47,8%
	tabacs	141	63,03	44,7%
	hydrocarbures	185	72,91	39,4%
	Autres	6,0	3,39	56,5%
Taxes diverses	Immatriculations de véhicules	4	2,69	67,3%
	Affaires maritimes	51	29,57	58,0%
	Taxes d'Environnement	5,0	2,48	49,6%
Total Taxes et droits indirects		1468,0	722,85	49,2%
Impôts directs		106,5	106,48	100,0%
TOTAL		1574,5	829,33	52,7%
Ventes des tabacs		260	113,14	43,5%

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

Les recettes des taxes et droits indirects s'établissent au 30 juin 2006 à 722,85 millions de XPF. Elles atteignent 49,2 % de l'objectif fixé pour l'année. Le total des recettes fiscales, s'élève à 829,3 millions de XPF, soit 52,7 % de l'objectif fixé au budget primitif 2006.

Réalisations budgétaires - recettes du Territoire au 30 juin 2006

L'énergie**L'énergie électrique**

La production d'électricité au second trimestre 2006 a progressé par rapport au trimestre précédent (+1,3 %). Elle régresse de -3,2 % sur un an, pour atteindre 4.894 milliers de kWh. Au 30 juin 2006, les ventes d'électricité se contractent faiblement par rapport au premier trimestre 2006 (-0,5 %), et diminuent de -3,9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le nombre d'abonnés enregistre une relative stabilité, il atteint 3588 (-0,8 % sur trois mois et -0,1 % en un an).

Evolution de la production et de la distribution d'électricité

	2nd trimestre 2005	1er trimestre 2006	2nd trimestre 2006	Variation / 2nd trim 2005	Variation / 1er trim 2006
Production globale (milliers de kWh)	5 058	4 830	4 894	-3,2%	1,3%
Wallis	4 200	3 968	4 016	-4,4%	1,2%
Futuna	858	862	878	2,3%	1,8%
Ventes totales (milliers de kWh)	4121	3981	3959	-3,9%	-0,5%
Wallis	3355	3203	3128	-6,8%	-2,3%
Futuna	766	778	831	8,5%	6,8%
Abonnés	3 591	3 618	3 588	-0,1%	-0,8%
Wallis	2489	2505	2491	0,1%	-0,6%
Futuna	1102	1113	1097	-0,5%	-1,4%

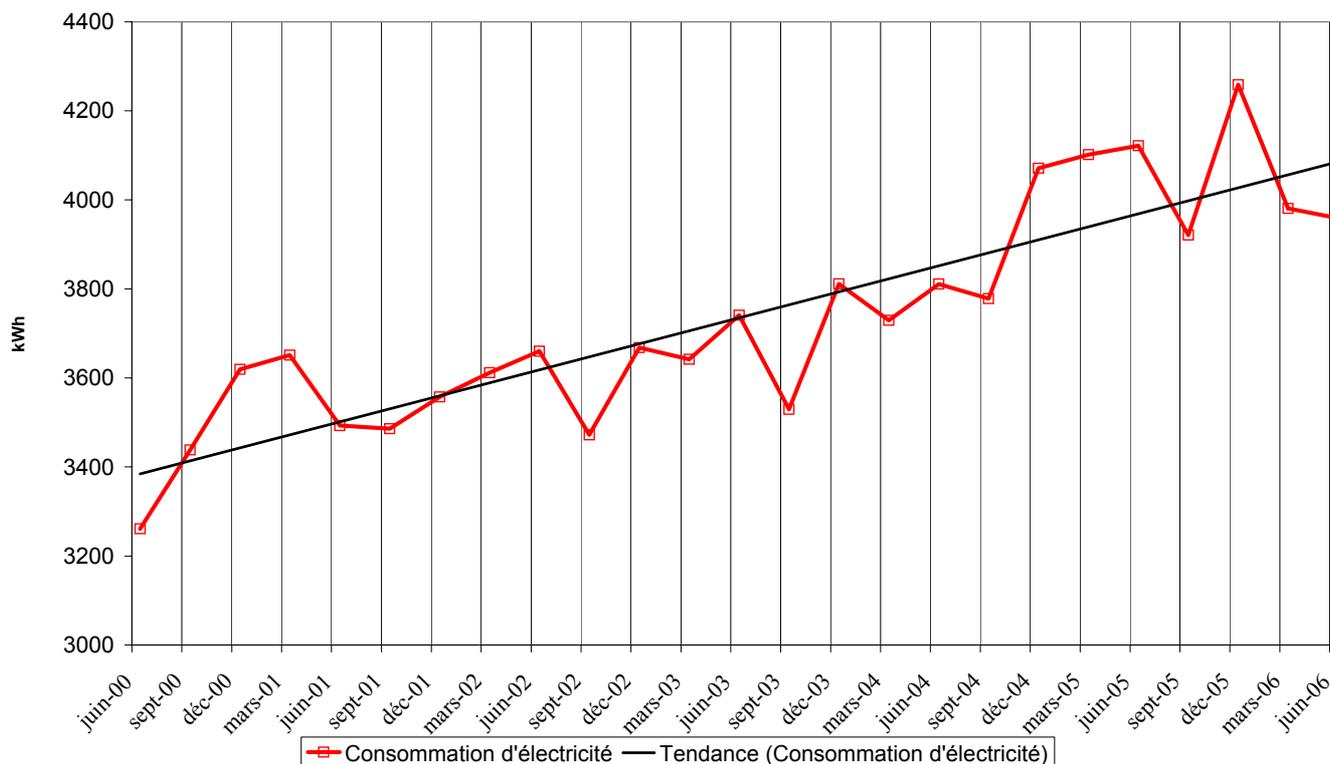
Source : EEFW

Au second trimestre 2006, les tarifs de l'électricité ont enregistré une hausse moyenne de +7,1 %. Ainsi, le prix moyen du kWh pour la basse tension est passé de 61,52 XPF fin mars 2006 à 65,9 XPF au 30 juin 2006 et celui de la moyenne tension, de 48,07 XPF à 51,49 XPF. En glissement annuel, relativement au second trimestre 2005, les tarifs ont augmenté de +12,6 % en moyenne.

Evolution de la tarification de l'énergie électrique (prix du kWh en XPF)

	2nd trimestre 2005	1er trimestre 2006	2e trimestre 2006	Variation / 2nd trim. 2005	Variation trimestrielle
Basse tension					
Petits utilisateurs	58,52	61,52	65,9	12,6%	7,1%
1ère tranche	73,15	76,9	82,37	12,6%	7,1%
2ème tranche	58,52	61,52	65,9	12,6%	7,1%
3ème tranche	43,89	46,14	49,42	12,6%	7,1%
Prix moyen	58,52	61,52	65,90	12,6%	7,1%
Moyenne tension					
1ère tranche	54,86	57,68	61,78	12,6%	7,1%
2ème tranche	36,58	38,45	41,19	12,6%	7,1%
Prix moyen	45,72	48,07	51,49	12,6%	7,1%

Source : EEFW

Ventes trimestrielles d'électricité à Wallis et Futuna

La courbe ci-dessus met en évidence la saisonnalité des ventes d'électricité de juin 2000 à juin 2006.

Les hydrocarbures

Au 30 juin 2006, les ventes d'essence ont augmenté sur le trimestre (+6,6 %). En cumul annuel, elles s'affichent en baisse par rapport à la période précédente (-5,4 %). Les ventes de gazole enregistrent une relative stabilité par rapport au premier trimestre 2006 (+0,6 %), et progressent sur 12 mois (+1,8 %). Cette progression s'explique notamment par la proportion croissante qu'occupent les véhicules diesels dans le parc automobile de Wallis-et-Futuna et l'importante consommation des centrales thermiques de l'EETF.

La consommation de pétrole Jet A1 se stabilise (+0,4 %) au second trimestre 2006 par rapport au trimestre précédent. Ce pétrole sert exclusivement au ravitaillement des avions. En cumul sur un an, la consommation de pétrole Jet A1 diminue de -7,6 %. Le ravitaillement des avions à Fidji où les prix sont moins élevés, explique en grande partie ce phénomène.

Les prix des hydrocarbures n'ont pas enregistré de variation entre le premier trimestre et le second trimestre 2006. Au début du mois d'août 2006, une nouvelle variation des prix locaux a été fixée par arrêté préfectoral faisant baisser respectivement les prix de l'essence et du pétrole jet A1 de -2,1 % et de -0,3 %. Le prix du gazole a été revalorisé de +3,1 %.

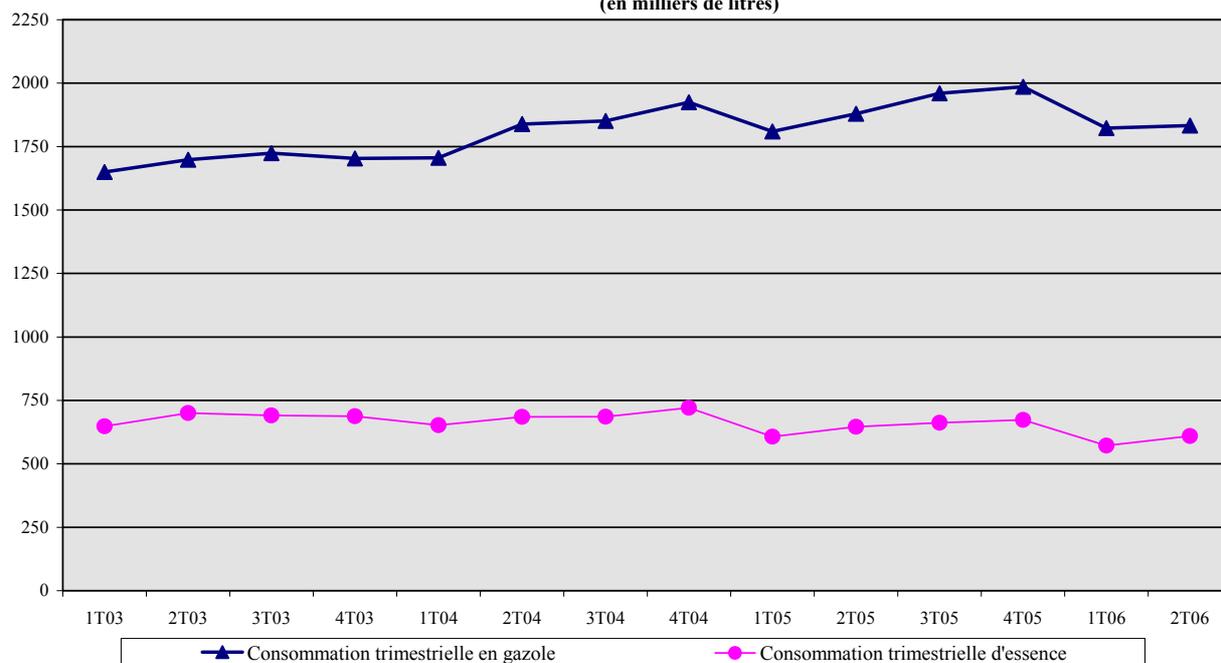
Au cours du second trimestre 2006, le prix public du gaz au litre est resté stable à 341,6 XPF, à Wallis comme à Futuna.

Evolution de la consommation d'hydrocarbures (milliers de litres)

	Cumul		Variation /	1er trimestre	2nd	Variation /	Rappel 2nd
	(juillet 2004 - juin 2005)	(juillet 2005 - juin 2006)	Cumul n-1	2006	trimestre 2006	trimestre précédent	trimestre 2005
Essence							
Wallis	2246,6	2134	-5,0%	485,9	519,8	7,0%	548,1
Futuna	413,2	381	-7,8%	85,7	89,5	4,4%	98,4
Total	2659,8	2515	-5,4%	571,6	609,2	6,6%	646,6
Gazole							
Wallis	5995,8	5949	-0,8%	1 407,7	1 442,7	2,5%	1 518,3
Futuna	1469,3	1652	12,4%	414,6	390,0	-5,9%	360,6
Total	7465,0	7601	1,8%	1 822,3	1 832,7	0,6%	1 878,9
Pétrole Jet A1							
Wallis	784,9	728	-7,2%	165,8	167,2	0,9%	140,5
Futuna	10,9	7	-36,0%	2,0	1,2	-40,0%	2,2
Total	795,8	735	-7,6%	168	168	0,4%	142,6
Gaz butane (Total)	248,6	242	-2,7%	61,6	57,8	-6,1%	64,1

Source : SWAFEPP

Consommation trimestrielle d'hydrocarbures à Wallis et futuna
(en milliers de litres)



Evolution des tarifs des principaux hydrocarbures (prix du litre en XPF)

	31/06/2005	30/06/2006	31/08/2006	Variation annuelle	variation 31/08/06 par rapport au 30/06/2006
Essence	137	158,9	155,5	16,0%	-2,1%
Gazole	123,6	143,2	147,6	15,9%	3,1%
Pétrole Jet A1	119	142,1	141,7	19,4%	-0,3%

Source : SWAFEPP

Les échanges**Le trafic aérien****Trafic international**

Au second trimestre 2006, le trafic aérien international en nombre de vols a enregistré deux vols de moins qu'au second trimestre 2005. Le nombre de vols est en baisse de -10 % par rapport au premier trimestre 2006. Le nombre de passagers diminue sur le trimestre de -14,9 % mais enregistre une hausse de +7,2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le volume de fret marchandise et postal s'affiche en baisse de -21,4 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Sur un trimestre, il augmente néanmoins de +5,3 %. Les tonnages concernés demeurent très faibles.

Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - international

	2nd trimestre 2005	1er trimestre 2006	2nd trimestre 2006	Variation (N / (N-1))	Variation / trimestre
Nombre de vols	56	60	54	-3,6%	-10,0%
Passagers	4 641	5843	4973	7,2%	-14,9%
- Arrivées	2 337	3012	2460	5,3%	-18,3%
- Départs	2 304	2831	2513	9,1%	-11,2%
Fret (kg)	50 039	37371	39339	-21,4%	5,3%
Poste (kg)	12 955	14338	13205	1,9%	-7,9%

Source : Aviation civile

Trafic domestique

En cumul depuis le début de l'année, 300 vols ont relié Wallis et Futuna, en hausse de +22 % par rapport au second trimestre 2005. Le nombre de passagers a, par conséquent, enregistré une hausse de +20,4 %, tandis que le fret marque une forte baisse de -35,7 %.

Par rapport au premier trimestre 2006, le nombre de vols augmente de +44,2 %, et le nombre de passager de +32,7 %. Ces fortes variations sont liées, en partie, aux précipitations exceptionnelles enregistrées sur les îles de Wallis et Futuna, durant le premier trimestre de l'année. La piste de Futuna étant devenue impraticable, les liaisons aériennes avaient été interrompues.

Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - domestique

	2nd trimestre 2005	1er trimestre 2006	2nd trimestre 2006	Variation (N / (N-1))	Variation / trimestre
Nombre de vols	246	208	300	22,0%	44,2%
Passagers	2 681	2433	3229	20,4%	32,7%
- Arrivées	1 382	1270	1591	15,1%	25,3%
- Départs	1 299	1163	1638	26,1%	40,8%
Fret (kg)	5 449	3934	3501	-35,7%	-11,0%
Poste (kg)	1 862	1762	1747	-6,2%	-0,9%

Source : Aviation civile

Le trafic maritime

Au cours du second trimestre 2006, la collectivité a été ravitaillée par dix porte-conteneurs, deux pétroliers et un butanier, ce qui traduit une légère dégradation de la desserte maritime sur les trois derniers mois.

Evolution des touchées de navires de commerce à Wallis

	2nd trimestre 2005	1er trimestre 2006	2nd trimestre 2006	Variation (N / (N-1))	Variation / trimestre précédent
Porte - conteneurs	6	10	10	66,7%	-
Pétroliers	2	3	2	0,0%	-33,3%
Butaniers	0	1	1	-	-
Total	8	14	13	62,5%	-7,1%

Source : service des Douanes et affaires maritimes

Les télécommunications*Evolution du nombre d'abonnés Internet*

	30-juin-05	31-mars-06	30-juin-06	Variation annuelle	Variation trimestrielle
Nombre de lignes installées	1812	1826	1894	4,5%	3,7%
Nombre d'abonnés Internet	524	532	560	6,9%	5,3%
Taux d'abonnés Internet	29%	29%	30%	-	-

Source : Service des postes et télécommunications

Au 30 juin 2006, près d'un abonné téléphonique sur trois était relié au réseau internet. Le nombre d'abonnés Internet a augmenté de 6,9 % en un an.

Evolution des cours de change

en XPF	Au	Au	Au	Au	Variations		
	30/06/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	m-3	m-6	m-12
100 JPY	89,09	84,75	83,79	81,87	-2,29%	-3,40%	-8,10%
USD	98,69	101,39	98,59	93,86	-4,80%	-7,43%	-4,89%
AUD	75,12	74,93	70,21	69,71	-0,71%	-6,97%	-7,20%
NZD	68,63	71,29	60,35	57,19	-5,23%	-19,78%	-16,67%
SGD	58,56	59,89	60,94	59,25	-2,77%	-1,07%	1,18%

Source : IEOM

(nb : taux de change en fin de mois)

nota : la variation est celle de la devise étrangère par rapport au XPF (le signe - indique donc une appréciation du Franc pacifique par rapport à la monnaie étrangère)

Les produits importés sur le Territoire, en 2005, proviennent essentiellement de la zone euro (31% des produits importés), de l'Australie (13 %), de Singapour (10 %) et de la Nouvelle-Zélande (9 %).

En trois mois, le dollar néo-zélandais s'est déprécié de 5,2 % et le SGD, de 2,7 %. Ces évolutions des cours de change pourraient concourir à une baisse des prix des produits importés de ces pays.

2. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation monétaire de Wallis et Futuna est basé sur l'analyse des données fournies par les établissements ayant un guichet sur le Territoire et qui sont donc soumis à déclaration auprès de l'IEOM. Pour les dépôts, sont concernés la banque locale et le Trésor public. Pour les crédits, seule la banque locale est concernée. L'analyse est affinée par la prise en compte des crédits distribués par des établissements installés hors de la zone d'émission de l'IEOM.

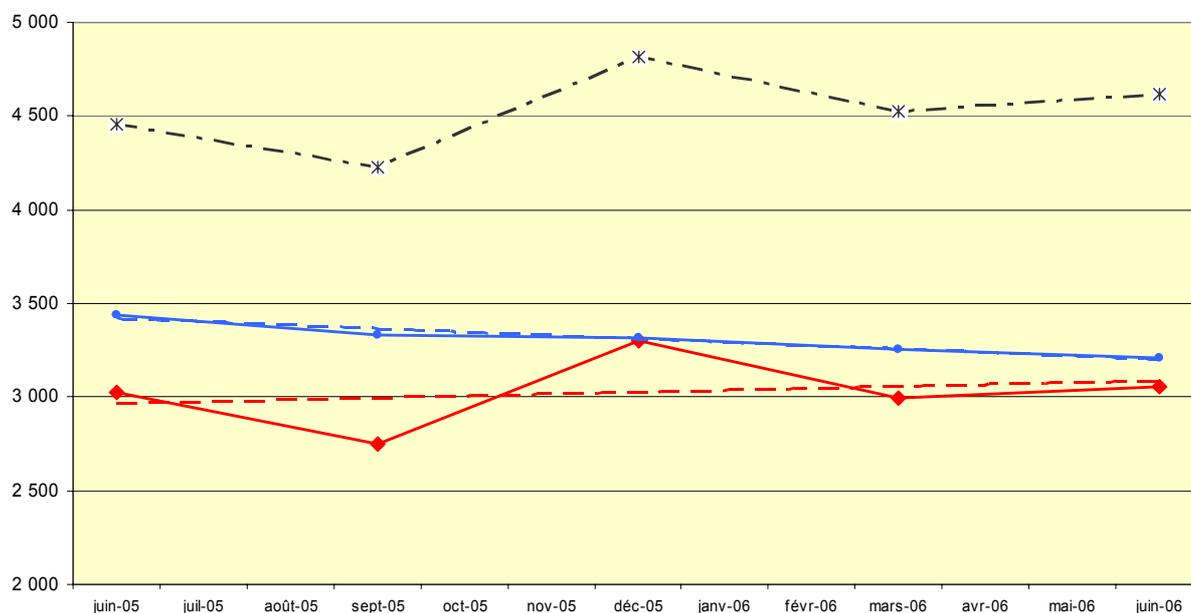
Vue générale au 30 juin 2006

-Les dépôts collectés et gérés localement s'élèvent à 3.058 millions de XPF. Ils augmentent à un rythme annuel de 1 % et progressent, par rapport au trimestre précédent, de 2,1 %.

-Le total des crédits fléchit de -6,8 % par rapport au 30 juin 2005. Il s'établit à la fin du second trimestre 2006 à 3.209 millions de XPF, en baisse de -1,4 % par rapport au trimestre précédent.

-La masse monétaire (M3) a progressé au cours du second trimestre 2006 (+2%) pour atteindre 4.619 millions de XPF. En rythme annuel, elle progresse de +3,7 %. L'agrégat M1 s'élève à 3.941 millions de XPF. Il augmente de +4,8 % par rapport au trimestre précédent et de +11,2 % sur un an. Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire reste soutenu en glissement annuel (+9,3 %). Les dépôts à vue qui ont connu une progression de +12,5 % en glissement annuel, enregistrent une hausse de +6,8 % relativement au trimestre précédent.

Evolution des principales données monétaires en millions de XPF



	30/06/05	30/09/05	31/12/05	31/03/06	30/06/06
total dépôts locaux	3 027	2 750	3 302	2 996	3 058
Total Crédits	3 442	3 334	3 319	3 255	3 209
M3	4 455	4 229	4 817	4 529	4 619

nota : Les dépôts locaux cumulent la banque locale et le Trésor public.

Les crédits regroupent les concours consentis par la banque locale, l'AFD et la BEI.

2.1 LES ACTIFS FINANCIERS

L'exiguïté du Territoire, la fermeture à terme de l'activité de "fonds particuliers" du Trésor et la faible diversité de l'offre bancaire induisent une réorientation de l'épargne au profit des établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole. Ce phénomène, favorisé par le développement de la gestion des comptes via Internet, est difficilement mesurable. Il perturbe l'analyse de l'évolution des dépôts sur le Territoire.

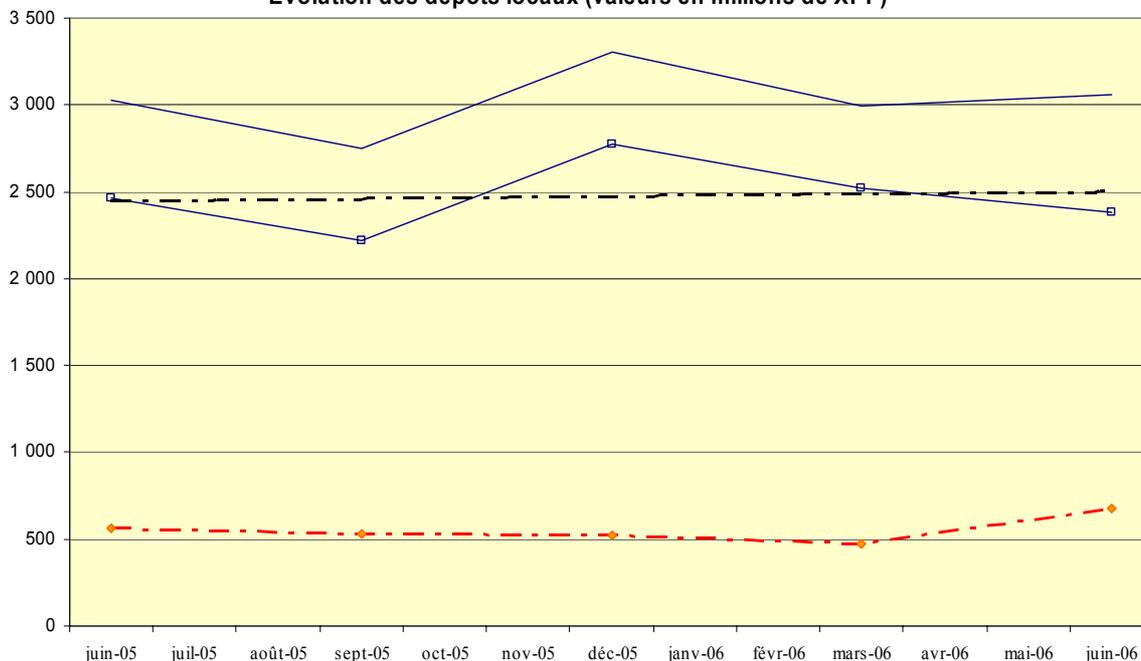
Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)

Les statistiques de l'IEOM ne tiennent pas compte des dépôts locaux de la CLR-CCPF (Caisse Locale de Retraites et Caisse de Compensation des Prestations Familiales) et du SPT (Services des Postes et Télécommunications) qui n'étaient pas déclarés par le Trésor car assimilés à des fonds publics hors zone d'émission.

L'encours des dépôts locaux augmente légèrement sur douze mois (+1 %). Il s'établit fin juin 2006 à 3.058 millions XPF. Il faut souligner que le volume des dépôts stagne depuis plus de dix ans. Ils atteignaient, en effet, 2.914 millions en 1994.

La faiblesse de la conjoncture, la fragilité de la situation financière des ménages et l'absence d'attractivité de l'offre bancaire locale expliquent cette situation. Les agents économiques se tournent ainsi de plus en plus vers des banques extérieures à la collectivité pour gérer leurs comptes.

Evolution des dépôts locaux (valeurs en millions de XPF)



	30/06/05	30/09/05	31/12/05	31/03/06	30/06/06
total dépôts locaux	3 027	2 750	3 302	2 996	3 058
dépôts banque locale	2 467	2 217	2 777	2 525	2 382
dépôts Trésor public	560	532	524	471	676

Dépôts à vue

Le total des dépôts à vue augmente sur trois mois (+6,8 %) et enregistre une hausse sur un an de +12,5 %. Il est à noter que la faiblesse de l'encours et des mouvements importants sur quelques gros comptes provoquent de fortes variations relatives des dépôts à vue.

L'encours collecté par la banque locale diminue sur le second trimestre 2006 (-3,1 %) alors qu'il augmente sur 12 mois de 9,5 %. L'encours du Trésor, souvent affecté par les mouvements erratiques observés sur quelques grands comptes, passe de 471 millions de XPF au 31 mars 2006 à 676 millions à la fin juin.

La part des comptes à vue dans l'ensemble des dépôts passe de 69,9 % au 30 juin 2005 à 77,8 % un an plus tard.

ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU I

Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

en millions de XPF	30/06/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m/m-6	m/m-3
Dépôts à vue	2 116	2 485	2 229	2 380	12,5%	-4,2%	6,8%
dont banque locale	1 556	1 960	1 758	1 704	9,5%	-13,1%	- 3,1%
dont Trésor Public	560	524	471	676	20,7%	28,9%	43,5%
Comptes sur livrets	318	335	324	367	15,6%	9,4%	13,3%
dont banque locale	318	335	324	367	15,6%	9,4%	13,3%
dont Trésor Public	0	0	0	0	-	-	-
Autres placements liquides et à court terme	593	482	443	311	-47,6%	-35,4%	-29,8%
Dépôts à terme	593	482	443	311	-47,6%	-35,4%	-29,8%
Bons de caisse	0	0	0	0	-	-	-
Certificats de dépôts	0	0	0	0	-	-	-
Divers	0	0	0	0	-	-	-
dont banque locale	593	482	443	311	-47,6%	-35,4%	-29,8%
dont Trésor Public	0	0	0	0	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	3 027	3 302	2 996	3 058	1,0%	-7,4%	2,1%
dont banque locale	2 467	2 777	2 525	2 382	- 3,4%	-14,2%	- 5,7%
Placements d'épargne à long terme collectés par la banque locale	0	0	0	0	-	-	-
Plans d'épargne logement	0	0	0	0	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	3 027	3 302	2 996	3 058	1,0%	-7,4%	2,1%
dont banque locale	2 467	2 777	2 525	2 382	- 3,4%	-14,2%	- 5,7%
dont Trésor Public	560	524	471	676	20,7%	28,9%	43,5%

part des dépôts à vue	69,91%	75,25%	74,40%	77,83%
part des comptes sur livrets	10,49%	10,16%	10,81%	12,00%
part des autres placements LCT	19,60%	14,59%	14,79%	10,17%

Comptes sur livrets

Au 30 juin 2006, les comptes sur livrets ordinaires collectés par la banque locale atteignent 367 millions de XPF. Ils progressent de +13,3 % par rapport au premier trimestre de l'année et augmentent de +15,6 % sur un an. Ces comptes, privilégiés par les petits épargnants, restent marginaux avec 12 % du total. Cet indice confirme la faiblesse de l'effort d'épargne des ménages.

Dépôts à terme

Les dépôts à terme, qui atteignent 311 millions de XPF fin juin 2006, enregistrent ce trimestre une forte baisse (-29,8 %) et de -47,6 % en glissement annuel.

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)

L'encours de l'épargne collectée localement et gérée hors zone d'émission est évalué à 4.186 millions de XPF au 30 juin 2006 contre 4.137 millions au 31 mars 2006 (+1,2 %). Il faut cependant rester extrêmement prudent dans l'interprétation de ces données qui n'incluent pas l'épargne collectée par les compagnies d'assurances et par les établissements non représentés sur le Territoire. Les données de la CLR-CCPF sont maintenant comprises dans les statistiques publiées par l'IEOM. Cependant, leur actualisation n'est pas régulière.

Les placements liquides ou à court terme

Les placements liquides et à court terme (OPCVM monétaires et autres placements) totalisent un montant de 1.207 millions de XPF à la fin du second trimestre 2006 et diminuent sur un an de 3,6 %.

Les placements d'épargne à long terme

Les placements d'épargne à long terme sont principalement représentés par les OPCVM non monétaires et par les obligations. Le montant de ce placement atteint 2.979 millions de XPF au 30 juin 2006 soit une hausse de +1,6 % sur le trimestre et de +34 % sur un an.

TABLEAU II
Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

<i>en millions de XPF</i>	30/06/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	<i>variations en pourcentage</i>		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	1 252	1 198	1 206	1 207	- 3,6%	0,8%	0,1%
OPCVM monétaires (<i>seult banque locale</i>)	215	161	169	170	-20,9%	5,6%	0,6%
Autres placements (<i>Trésor Public</i>)	1 037	1 037	1 037	1 037	- 0,0%	-	-
Placements d'épargne à long terme	2 223	2 852	2 931	2 979	34,0%	4,5%	1,6%
Actions	20	20	22	21	7,3%	5,0%	- 4,5%
Obligations	854	1 536	1 535	1 524	78,5%	- 0,8%	- 0,7%
OPCVM non monétaires	1 321	1 212	1 210	1 200	- 9,2%	- 1,0%	- 0,8%
Assurances-vie	29	83	163	234	NS	181,9%	43,6%
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	3 476	4 051	4 137	4 186	20,4%	3,3%	1,2%
<i>dont collectés par banques locales</i>	561	554	724	773	37,8%	39,5%	6,8%
<i>dont collectés par Trésor Public</i>	2 914	3 413	3 413	3 413	17,1%	-	-

Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La baisse globale des actifs financiers sur un an masque des disparités d'évolution selon les agents économiques concernés.

Ainsi, les dépôts des sociétés non financières progressent sur un an de +2,9 % pour s'établir à 911 millions à la fin juin 2006.

L'encours local des entrepreneurs individuels augmente, passant de 122 millions à 132 millions de XPF, mais demeure marginal par rapport à l'ensemble des dépôts locaux, soit 4 % du total.

Les dépôts locaux des particuliers progressent de +13 % sur un an à 1.516 millions. Ils ne représentent que 50 % des dépôts collectés localement, contre environ 77 % en métropole. Les dépôts des particuliers restent cependant prééminents dans la zone d'émission comme dans la zone euro. A titre de comparaison, à la fin 2005, les particuliers détenaient 48% des dépôts en Nouvelle-Calédonie et 60% en Polynésie française.

Cet écart très important, même s'il doit être interprété avec prudence, montre une capacité d'épargne des ménages wallisiens et futuniens très faible. Les dépôts locaux des particuliers s'élèvent en moyenne, en 2005, à moins de 100.000 XPF par habitant.

L'encours local des autres agents résidents régresse fortement, de -26,8 %. Celle-ci résulte de la conjugaison d'une hausse des dépôts à vue s'élevant à 233 millions de XPF (+ 2,6 %) et d'une forte régression des dépôts à terme à 263 millions de XPF (-41,4 %). Les fortes fluctuations observées sur ces comptes s'expliquent par le versement, à périodicité variable, de subventions sur certains d'entre eux.

Répartition des dépôts locaux par agents économiques

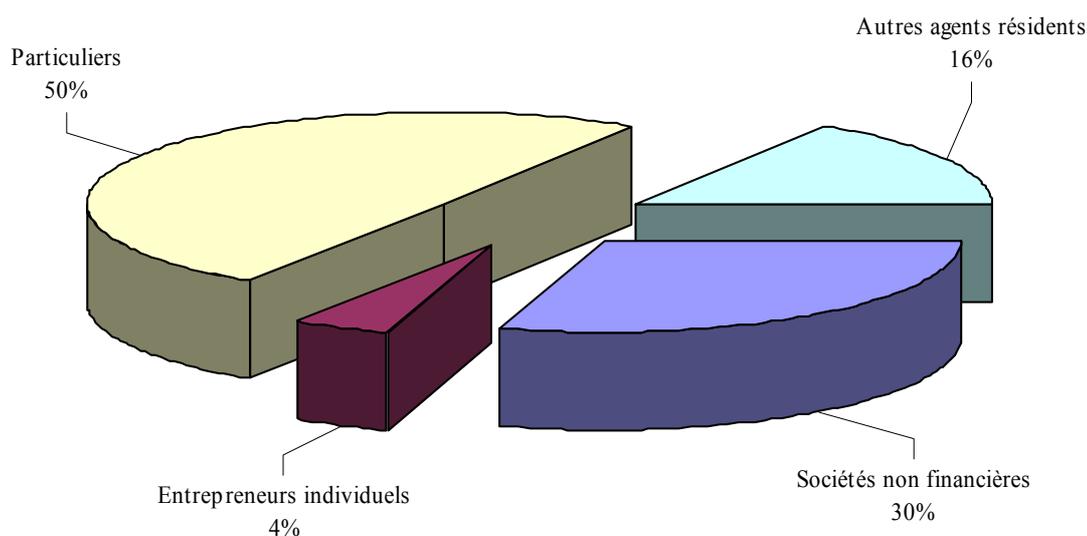


TABLEAU III
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agent économique

<i>en millions de XPF</i>	30/06/2005		30/06/2006		m/m-12
	m	%	m	%	
Dépôts à vue	2116		2380		12,5%
Sociétés non financières	735	34,7%	862	36,2%	17,3%
Entrepreneurs individuels	121	5,7%	124	5,2%	2,5%
Particuliers	1032	48,8%	1159	48,7%	12,3%
Autres agents résidents	227	10,7%	233	9,8%	2,6%
Non résidents	1	-	3	0,1%	NS
Autres dépôts	911		678		-25,6%
Sociétés non financières	150	16,5%	49	7,2%	-67,3%
Entrepreneurs individuels	1	0,1%	8	1,2%	NS
Particuliers	309	33,9%	357	52,7%	15,5%
Autres agents résidents	449	49,3%	263	38,8%	-41,4%
Non résidents	2	0,2%	1	0,1%	-50,0%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)	3027		3058		1,0%
Sociétés non financières	885	29,2%	911	29,8%	2,9%
Entrepreneurs individuels	122	4,0%	132	4,3%	8,2%
Particuliers	1341	44,3%	1516	49,6%	13,0%
Autres agents résidents	676	22,3%	495	16,2%	-26,8%
Non résidents	4	0,1%	4	0,1%	-
Certificats de dépôts (CDD)	ND		ND		
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	3027		3058		1,0%

Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures (dépôts HZE)

Les dépôts des sociétés non financières, collectés localement et gérés par les institutions extérieures, restent marginaux à 220 millions de XPF. Ils ne représentent, en effet, que 5,3 % des dépôts HZE en part relative. Ils enregistrent cependant une forte hausse, de 134 % sur un an.

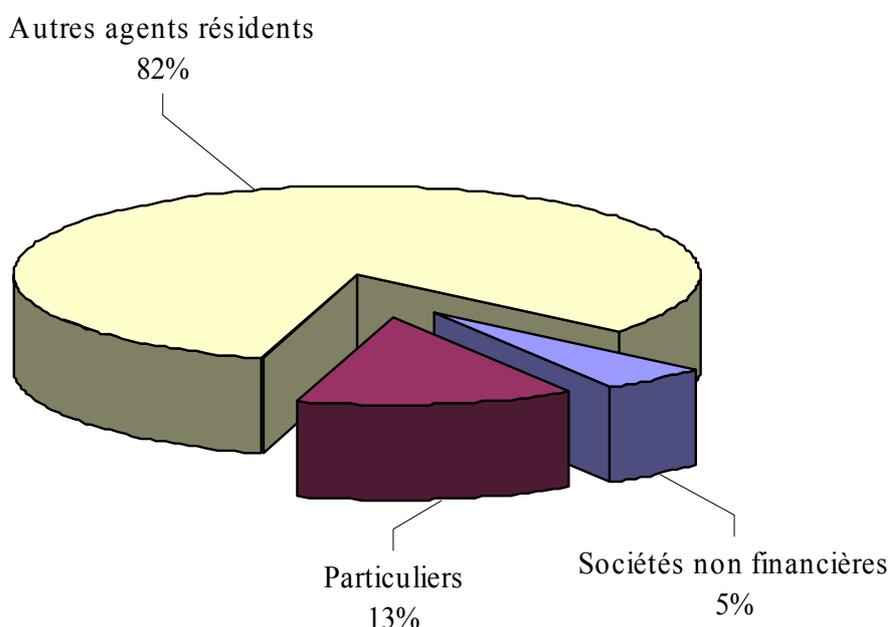
Les avoirs des particuliers enregistrent, au cours du second trimestre de l'année, une hausse de +18,4 %. Ils s'élèvent à 553 millions au 30 juin 2006 contre 467 millions de XPF à la même période de l'exercice précédent. Ils ne représentent que 13,2 % de l'encours recensé.

Avec 81,5 % de l'encours de l'épargne collectée, les dépôts hors zone des autres agents économiques représentent la part dominante de cette catégorie et enregistrent, en un an, une hausse de +17,1 %. Ils sont constitués, pour la quasi-totalité, par les avoirs de la caisse locale des retraites (CLR – CCPF) gérés par la CDC.

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

<i>en millions de XPF</i>	30/06/2005		30/06/2006		m/m-12
	m-12	%	m	%	
TOTAL	3476		4186		20,4%
Sociétés non financières	94	2,7%	220	5,3%	134,0%
Entrepreneurs individuels	ND	-	ND	-	-
Particuliers	467	13,4%	553	13,2%	18,4%
Autres agents résidents	2914	83,8%	3413	81,5%	17,1%
Non résidents	0	-	0	-	-

Répartition des dépôts gérés hors de la zone d'émission



2.2 LES PASSIFS FINANCIERS

Cette partie concerne l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés dans et hors de la zone d'émission et ayant une activité régulière sur le Territoire.

Au 30 juin 2006, le montant total des passifs financiers (zone d'émission + hors zone d'émission) s'établit à 3.209 millions XPF, ce qui représente une baisse par rapport au trimestre précédent de -1,4 % et de -6,8 % par rapport à juin 2005.

Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)

A la fin du second trimestre 2006, le volume brut des concours accordés par l'établissement de crédit de la place s'élève à 1.376 millions de XPF. Cet encours augmente par rapport au trimestre précédent (+5,7 %) et progresse de +3,7 % en glissement annuel.

Bien que la tendance de l'encours sur une longue période soit à la stabilité (les crédits distribués par l'établissement local stagnent depuis 1999, année où ils atteignaient 1.395 millions), on constate, depuis deux ans, un ralentissement des concours accordés par la BWF.

TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

	30/06/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006			
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-			
Crédits de trésorerie	949	889	877	892	-6,0%	0,4%	1,7%
Sociétés non financières	-	-	-	-			
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-			
Particuliers	949	889	877	892	-6,0%	0,4%	1,7%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
Crédits à l'équipement	79	84	72	60	-24,0%	-28,4%	-16,7%
Sociétés non financières	57	40	32	23	-59,5%	-41,9%	-28,1%
Entrepreneurs individuels	22	44	40	36	63,0%	-18,6%	-10,0%
Particuliers	-	-	-	-			
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
Crédits à l'habitat	6	35	59	57	842,0%	63,7%	-3,4%
Sociétés non financières	-	-	-	-			
Entrepreneurs individuels	2	1	1	1	-45,0%	-24,2%	0,0%
Particuliers	4	34	58	56	NS	67,1%	-3,4%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
Comptes ordinaires débiteurs	167	116	163	237	41,5%	104,1%	45,4%
Sociétés non financières	116	90	140	213	83,8%	137,0%	52,1%
Entrepreneurs individuels	10	6	5	6	-40,5%	5,8%	20,0%
Particuliers	41	21	18	17	-58,8%	-17,4%	-5,6%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
Autres crédits	8	12	11	10	18,2%	-18,7%	-9,1%
Sociétés non financières	8	7	7	6	-29,1%	-19,8%	-14,3%
Entrepreneurs individuels	-	5	4	4	NS	-17,0%	0,0%
Particuliers	-	-	-	-			
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
Créances douteuses nettes	20	18	16	19	-5,4%	7,5%	18,8%
Sociétés non financières	1	1	1	-			
Entrepreneurs individuels	4	1	1	2	-47,6%	88,7%	NS
Particuliers	15	16	14	17	13,1%	7,2%	21,4%
Autres agents résidents	0	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
TOTAL NET	1 232	1 153	1 198	1 275	3,5%	10,5%	6,4%
Sociétés non financières	183	138	179	244	33,3%	77,2%	36,3%
Entrepreneurs individuels	39	57	52	48	23,1%	-16,0%	-7,7%
Particuliers	1 010	959	967	983	-2,6%	2,5%	1,7%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
Provisions non ventilées	95	101	104	101	6,8%	-0,1%	-2,9%
TOTAL BRUT	1 327	1 255	1 302	1 376	3,7%	9,7%	5,7%

Les particuliers recueillent 77 % des crédits accordés par la banque locale. Les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) totalisent 22,9 % des concours bancaires locaux. A titre de comparaison, les entreprises métropolitaines captent 50 % de l'encours des crédits bancaires dédiés au secteur privé. La faiblesse des crédits distribués aux entreprises témoigne des déficiences de l'appareil productif et commercial local.

Au cours du second trimestre, les crédits de trésorerie progressent (+1,7 % par rapport à mars 2006). En rythme annuel, ils affichent une baisse de -6 %. La part prédominante des crédits de trésorerie, qui, avec 892 millions, représentent 70 % des encours (contre 17,5% en Nouvelle-Calédonie et 32% en Polynésie française, à la fin 2005), est l'une des caractéristiques du marché local.

Les crédits à l'équipement diminuent ce trimestre, passant de 72 à 60 millions. Ils restent extrêmement faibles et représentent 4,7% de l'encours global des crédits (contre 19,1% en Nouvelle-Calédonie et 14,2% en Polynésie française au 31 décembre 2005), cela révèle la faiblesse du niveau des investissements des entreprises à Wallis et Futuna. L'incertitude pesant sur le foncier et l'absence de dynamisme économique n'incite pas leur essor. Par ailleurs, les quelques entreprises structurées du Territoire parviennent à obtenir des financements auprès d'établissements de Nouvelle-Calédonie ou de métropole. Ces opérations restent, cependant, très peu nombreuses.

Les crédits à l'habitat diminuent par rapport au trimestre précédent (57 millions). Ils demeurent marginaux et ne représentent, sur ce trimestre, que 4,5 % de l'encours total (contre 43,2% en Nouvelle-Calédonie et 31% en Polynésie française à la fin 2005). Le statut coutumier de la propriété foncière ne permet pas l'apport de garanties suffisantes pour ce type de crédits.

Les comptes ordinaires débiteurs augmentent fortement ce trimestre (+45,4 %) et de +41,5 % sur un an. Ils demeurent le second type d'emplois de la banque locale, soit 18,6 % du total net des encours.

Les créances douteuses nettes déclarées par la banque locale restent faibles (19 millions), dont 89,5 % imputables aux particuliers. Elles ne représentent que 1,5 % de l'encours. Ceci résulte du fait que cet établissement est peu engagé dans des crédits à long et moyen terme aux entreprises, qui constituent les concours bancaires les plus risqués.

Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission

(Tableau V)

Globalement l'encours des crédits hors zone a diminué de -13,4 % sur un an, pour s'établir à 1.833 millions.

Malgré l'existence du fond de garantie à l'habitat (FGH), l'endettement excessif des ménages, le niveau élevé des impayés sur les crédits antérieurs et l'absence d'épargne, n'ont pas permis un redémarrage des crédits à l'habitat. L'encours de ces crédits a continué à s'effriter au cours du second trimestre 2006 (-7,1 %) pour s'établir à 882 millions de XPF (compte non tenu des créances douteuses).

L'importance des crédits à l'habitat dans les crédits HZE, plus de 48 % de l'encours, est plus grande sur le Territoire, qu'en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française où les crédits à l'habitat représentent respectivement 41 % et 23,7 % des crédits HZE, à la fin 2005.

Les établissements hors zone, notamment l'AFD, restent toujours dominants sur le marché du crédit à Wallis et Futuna. Ces établissements représentent, en effet, 57 % des crédits distribués sur le Territoire (hors crédits distribués par les banques calédoniennes), contre environ 20% en Nouvelle-Calédonie et 18,3% en Polynésie française, à la fin 2005.

PASSIFS FINANCIERS
TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissement de crédit situé hors zone d'émission)

<i>en millions de XPF</i>	30/06/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006			
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-			
Crédits de trésorerie	-	-	-	-			
Crédits à l'équipement	573	560	560	530	- 7,5%	-5,4%	-5,4%
Sociétés non financières	45	27	27	24	-46,7%	-11,1%	-11,1%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-			
Particuliers	-	21	21	20		-4,8%	-4,8%
Autres agents résidents	528	512	512	486	- 8,0%	-5,1%	-5,1%
Crédits à l'habitat	1 098	1 001	949	882	-19,6%	-11,9%	-7,1%
Sociétés non financières	3	3	3	2	NS	NS	NS
Entrepreneurs individuels	31	28	27	26	-14,8%	-7,1%	-3,7%
Particuliers	1 064	970	919	854	-19,8%	-12,0%	-7,1%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Créances douteuses nettes	429	439	444	422	- 1,5%	-3,9%	-5,0%
Sociétés non financières	24	38	38	13	-45,5%	-65,8%	-65,8%
Entrepreneurs individuels	61	61	60	60	- 2,4%	-1,6%	0,0%
Particuliers	343	341	346	349	1,7%	2,3%	0,9%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
TOTAL NET	2 117	2 001	1 953	1 833	-13,4%	-8,4%	-6,1%
Sociétés non financières	71	68	68	39	-45,4%	-42,6%	-42,6%
Entrepreneurs individuels	92	89	88	86	- 6,5%	-3,4%	-2,3%
Particuliers	1 425	1 332	1 286	1 222	-14,3%	-8,3%	-5,0%
Autres agents résidents	528	512	512	486	- 8,0%	-5,1%	-5,1%
Provisions non ventilées	-	-	-	-			
TOTAL BRUT	2 117	2 001	1 953	1 833	-13,4%	-8,4%	-6,1%

L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)

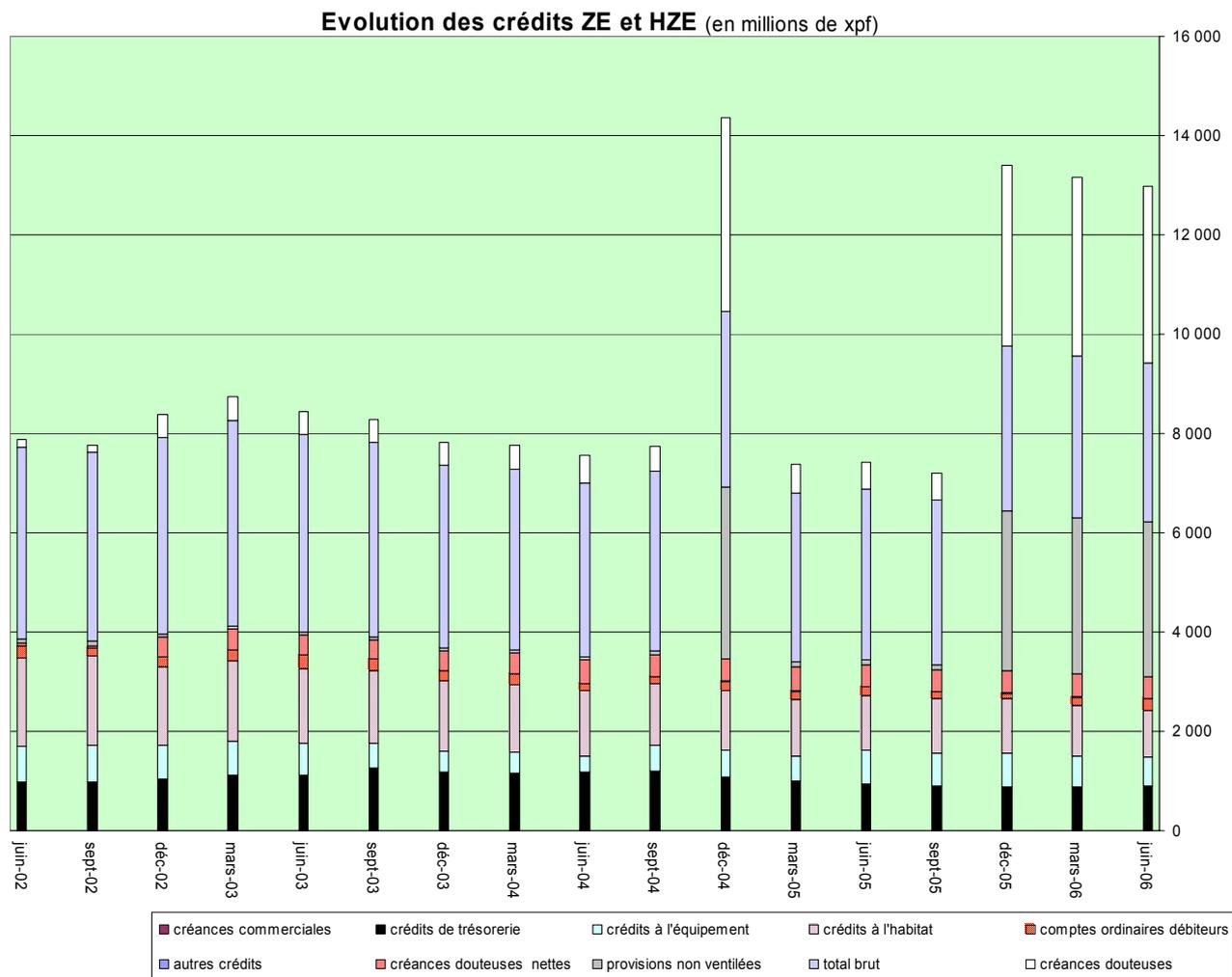
Les crédits distribués par les établissements locaux et par les établissements hors zone sont en baisse au second trimestre (-1,4 %) et ont régressé de -6,8 % en rythme annuel.

Depuis le 30 juin 2005, les particuliers ont vu leurs crédits locaux à l'équipement augmenter de +11,7 % et leurs crédits à l'habitat se contracter de -16,5 %. Ils affichent un volume de crédits en diminution (-9,5 % sur un an et -2,1 % sur un trimestre).

Les sociétés non financières affichent la plus forte progression en glissement annuel (+11,5 %). Elles enregistrent également la plus forte progression sur un trimestre, passant de 247, à la fin du premier trimestre 2006, à 283 millions de XPF à la fin juin (+14,6 %).

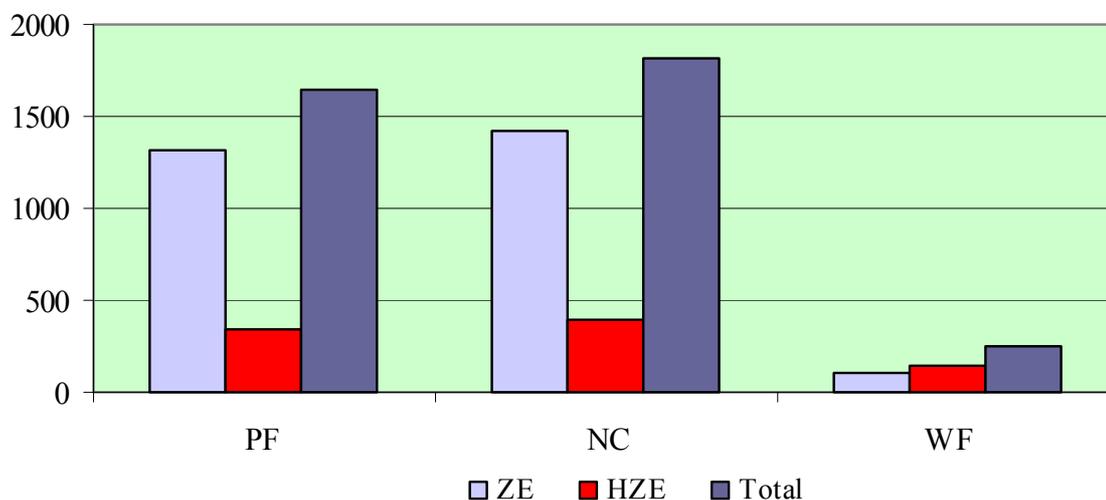
TABLEAU IV+V
Concours de caractère bancaire
(Toutes zones d'émission confondues)

<i>en millions de XPF</i>	30/06/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006			
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-			
Crédits de trésorerie	949	889	877	892	- 6,0%	0,3%	1,7%
Sociétés non financières	-	-	-	-			
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-			
Particuliers	949	889	877	892	- 6,0%	0,3%	1,7%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Crédits à l'équipement	670	674	632	590	-11,9%	-12,5%	- 6,6%
Sociétés non financières	101	84	59	47	-53,7%	-44,0%	-20,3%
Entrepreneurs individuels	22	44	40	36	63,0%	-18,2%	-10,0%
Particuliers	18	17	21	20	11,7%	17,6%	- 4,8%
Autres agents résidents	528	528	512	486	- 8,0%	- 8,0%	- 5,1%
Crédits à l'habitat	1 104	1 090	1 008	939	-14,9%	-13,9%	- 6,8%
Sociétés non financières	3	3	3	2	-31,5%	-33,3%	-33,3%
Entrepreneurs individuels	32	30	28	27	-16,5%	-10,0%	- 3,6%
Particuliers	1 068	1 056	977	854	-20,1%	-19,1%	-12,6%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Comptes ordinaires débiteurs	167	116	163	237	41,5%	104,3%	45,4%
Sociétés non financières	116	90	140	213	83,8%	136,7%	52,1%
Entrepreneurs individuels	10	6	5	6	-40,5%		20,0%
Particuliers	41	21	18	17	-58,8%	-19,0%	- 5,6%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Autres crédits	8	12	11	10	18,2%	-16,7%	- 9,1%
Sociétés non financières	8	7	7	6	-29,1%	-19,8%	-14,3%
Entrepreneurs individuels	0	5	4	4		-17,0%	
Particuliers	-	-	-	-			
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Créances douteuses nettes	449	437	460	441	- 1,7%	0,9%	- 4,1%
Sociétés non financières	25	25	39	39	55,6%	56,0%	
Entrepreneurs individuels	65	62	61	62	- 5,0%		1,6%
Particuliers	358	351	360	366	2,2%	4,3%	1,7%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
TOTAL NET	3 347	3 217	3 151	3 108	- 7,1%	- 3,4%	- 1,4%
Sociétés non financières	254	209	247	283	11,5%	35,4%	14,6%
Entrepreneurs individuels	130	147	140	134	3,2%	- 8,8%	- 4,3%
Particuliers	2 435	2 334	2 253	2 205	- 9,5%	- 5,5%	- 2,1%
Autres agents résidents	528	528	512	486	- 8,0%	- 8,0%	- 5,1%
Provisions non ventilées	95	101	104	101	6,8%		- 2,9%
TOTAL BRUT	3 442	3 319	3 255	3 209	- 6,8%	- 3,3%	- 1,4%



Il faut souligner la faiblesse des crédits bancaires par habitant à Wallis et Futuna : en 2005, le montant des crédits par tête est plus de 7 fois moins élevé qu'en Nouvelle-Calédonie et qu'en Polynésie. Ces écarts témoignent de la faiblesse de l'activité économique dans le Territoire. De plus, l'absence de garanties hypothécaires et l'opacité des comptes des entreprises constituent des freins puissants au développement d'une activité bancaire plus dense.

Concours bancaires par habitant (en milliers de XPF)



2.3 LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

La masse monétaire (tableau VI)

La masse monétaire (M3) a progressé au cours du second trimestre 2006 (+2 %) à 4.619 millions de XPF. En rythme annuel, elle augmente de +3,7 %. A titre de comparaison, la masse monétaire M3 de la zone euro avait progressé de +7,6 % sur douze mois au 30/11/2005.

L'agrégat M1 s'élève à 3.941 millions de XPF. Il augmente de +4,8 % par rapport au trimestre précédent et de +11,2 % sur un an.

Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire reste soutenu en glissement annuel (+9,3 %). Elle représente près de 34 % de M3, contre moins de 4 % en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Cependant, en raison de la faiblesse du tissu bancaire local, il est vraisemblable qu'une fraction seulement de cette circulation fiduciaire reste effectivement à l'intérieur de Wallis et Futuna. Une partie des espèces est sans doute dépensée en Nouvelle-Calédonie par les voyageurs wallisiens et futuniens.

Les dépôts à vue, qui ont connu une progression de +12,5 % sur un an, augmentent de +6,8 % sur le second trimestre de l'exercice 2006.

L'agrégat M2-M1 progresse sur un an (+15,6 %) et s'établit à 367 millions. En l'absence de compte « épargne-logement », cet agrégat ne regroupe que les comptes sur livrets. Les variations relatives de cet agrégat doivent être interprétées avec prudence compte tenu de sa faiblesse (soit 7,9 % de M3).

L'agrégat M3-M2 baisse fortement en glissement annuel (- 47,6 %). Cette régression résulte de la baisse des dépôts à terme qui composent cet agrégat. En effet, la banque locale enregistre une forte baisse de ses dépôts à terme, une partie d'entre eux étant arrivée à échéance et transformée par la suite en placements boursiers.

TABLEAU VI

COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA								
	30/06/05	31/12/05	31/03/06	30/06/06	variations en pourcentage			
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3	
M1								
Circulation fiduciaire	1 428	1 516	1 533	1 561	9,3%	3,0%	1,8%	
- Billets	1 430	1 517	1 535	1 563	9,3%	3,0%	1,8%	
- Pièces	- 2	- 1	- 2	- 2	4,6%	100,0%	-	
Dépôts à vue	2 116	2 485	2 229	2 380	12,5%	- 4,2%	6,8%	
- Banque(s)	1 556	1 960	1 758	1 704	9,5%	-13,1%	- 3,1%	
- SPT								
- Trésor public	560	525	471	676	20,7%	28,8%	43,5%	
Total M1	3 544	4 000	3 762	3 941	11,2%	- 1,5%	4,8%	
M2 - M1	318	335	324	367	15,6%	9,6%	13,3%	
Comptes sur livrets	318	335	324	367	15,6%	9,6%	13,3%	
Comptes d'épargne logement								
Total M2	3 862	4 336	4 086	4 308	11,6%	- 0,6%	5,4%	
M3 - M2	593	482	443	311	-47,6%	-35,5%	-29,8%	
Dépôts à terme	593	482	443	311	-47,6%	-35,5%	-29,8%	
- Banque(s)	593	482	443	311	-47,6%	-35,5%	-29,8%	
- SPT								
- Trésor public	-	-	-	-				
Bons	-	-	-	-				
Certificats de dépôt	-	-	-	-				
Total M3	4 455	4 818	4 529	4 619	3,7%	- 4,1%	2,0%	

Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)

Les contreparties de M3 progressent de 3,7 % au 30 juin 2006 par rapport à la même période de l'année précédente. Les avoirs hors zone d'émission de l'IEOM, qui ont augmenté sur 12 mois (+14,9 %), représentent plus de 48 % des contreparties de M3.

La position extérieure nette du système bancaire local qui résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements, se contracte sur un an de -3,4 %. Cette même position extérieure nette, corrigée des avoirs du Trésor Public évolue sur la même période de +2,7 %.

CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	30/06/05	31/12/05	31/03/06	30/06/06			
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	3 828	4 501	4 421	4 075	6,5%	- 9,5%	- 7,8%
- Institut d'émission	1 939	2 050	2 428	2 229	14,9%	8,7%	- 8,2%
- Etablissements de crédit locaux (*)	1 889	2 451	1 993	1 846	- 2,3%	-24,7%	- 7,4%
Créances sur le Trésor public	522	492	405	637	22,1%	29,5%	57,3%
Concours sur ressources monétaires	105	- 175	- 297	- 93	-188,2%	-46,9%	-68,7%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 325	1 264	1 311	1 393	5,2%	10,2%	6,3%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 219	1 439	1 608	1 486	21,9%	3,3%	- 7,6%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	570	553	556	566	- 0,6%	2,4%	1,8%
- Provisions sur créances douteuses	95	101	104	101	6,8%	-	- 2,9%
- Engagements hors zone d'émission (*)	232	384	238	246	5,9%	-35,9%	3,4%
- Epargne contractuelle	-	-	-	-			
- Divers	323	401	711	573	77,5%	42,9%	-19,4%
Total	4 455	4 818	4 529	4 619	3,7%	- 4,1%	2,0%
(*) Position extérieure nette du système bancaire local :	1 656	2 067	1 755	1 600	- 3,4%	-22,6%	- 8,8%
Position extérieure nette corrigée des avoirs du Trésor public	2 178	2 559	2 160	2 237	2,7%	-12,6%	3,6%

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

2.4 L'EQUILIBRE EMPLOIS/RESSOURCES DES EC LOCAUX (TABLEAU VIII)

Le tableau emplois/ressources de l'établissement local met en évidence une baisse de sa position extérieure nette (-3,6 %) sur un an qui atteint 52 % des emplois, alors que la part des crédits à la clientèle ne représente que 45 % des emplois.

Les ressources se composent majoritairement des dépôts collectés auprès de la clientèle (76 % du passif). Le financement sur ressources propres reste stable sur un an et représente 22 % des ressources.

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2005					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 326	43%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 439	79%
Réserves obligatoires	90	3%	Financement sur ressources propres *	664	22%
Réserves libres	-		Excédent des op. diverses des EC	-31	-1%
(-) position extérieure nette des EC	1 656	54%	Réesc compte	ND	-
TOTAL DES EMPLOIS	3 072	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 072	100%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 MARS 2006					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 311	41%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 466	78%
Réserves obligatoires	97	3%	Financement sur ressources propres *	659	21%
Réserves libres	-		Excédent des op. diverses des EC	38	1%
(-) position extérieure nette des EC	1 755	55%	Réesc compte	ND	-
TOTAL DES EMPLOIS	3 163	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 163	100%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2006					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 393	45%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 347	76%
Réserves obligatoires	91	3%	Financement sur ressources propres *	668	22%
Réserves libres	-		Excédent des op. diverses des EC	68	2%
(-) position extérieure nette des EC	1 599	52%	Réesc compte	ND	-
TOTAL DES EMPLOIS	3 083	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 083	100%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

2.5 RAPPEL DES TAUX

Le taux d'intérêt légal

Le taux d'intérêt légal est défini par la Loi n°89-421 du 23 juin 1989 comme « égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines ». Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvement d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Par décret n° 2006-117 du 31 janvier 2006, le taux d'intérêt légal pour l'année 2006 a été fixé à 2,11%.

En %	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux d'intérêt légal	8,4	5,82	6,65	3,87	3,36	3,47	2,74	4,26	4,26	3,29	2,27	2,05	2,11

Les taux d'intervention de l'IEOM au 30 juin 2006

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	15/06/06	1,75%	5,00%
taux de réescompte des crédits aux entreprises	06/06/06	2,00%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/96	3,00%	5,85 % à 6,30 % (Taux SGFGAS depuis le 01/05/2006)
taux de la facilité de prêt marginal	15/06/06	3,75%	
taux de l'escompte de chèques	15/06/06	3,75%	

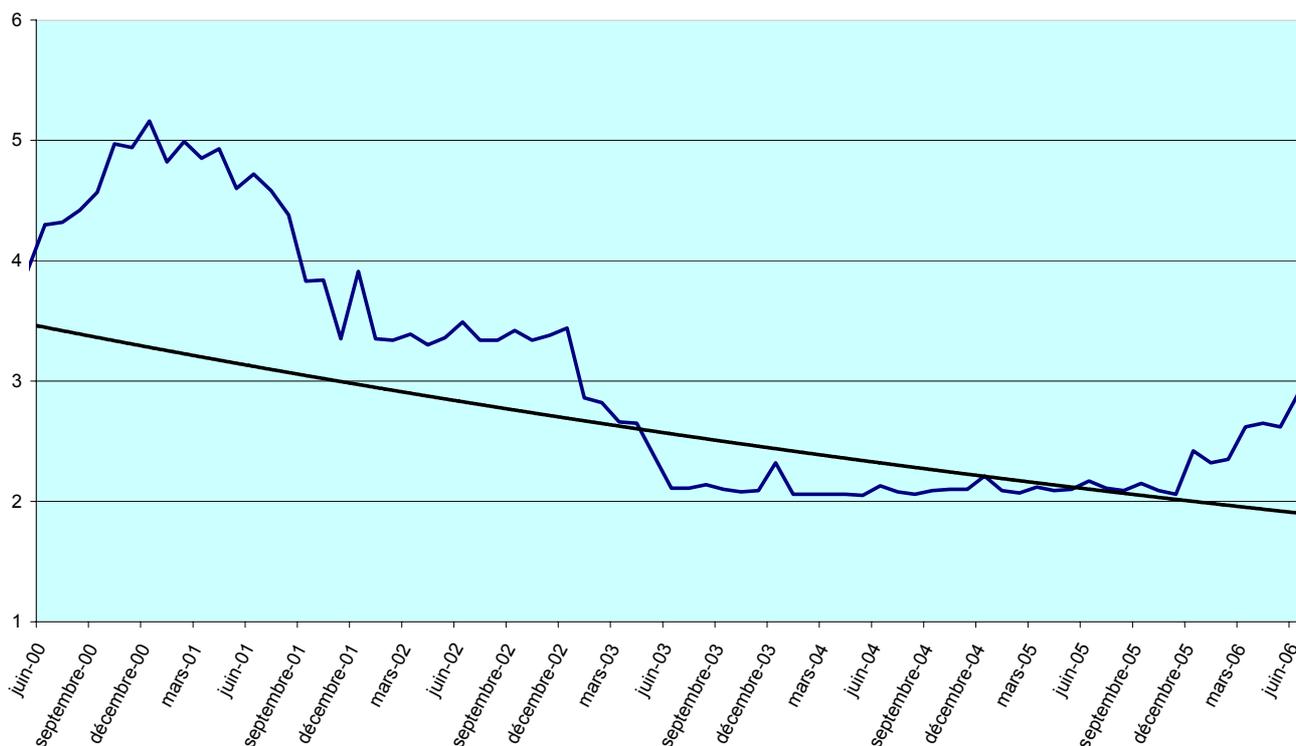
Les taux du marché

Le taux de base bancaire

Le taux de base bancaire métropolitain est de 6,60 % depuis le 15 octobre 2001. Le taux de référence de la banque locale est de 8,4 % depuis le 1^{er} avril 2006.

Le taux moyen mensuel du marché monétaire

T4M



TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EONIA: Euro OverNight Index Average

Les taux d'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er juillet 2006)			
Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	10,25%
Prêts à taux fixe	5,99%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,67%
Prêts à taux variable	5,57%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,31%
Prêts relais	5,81%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,97%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	8,51%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	20,36%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	18,20%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	8,48%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,97%

3. Les Missions de l'IEOM

L'Institut d'Emission d'Outre-mer (IEOM) a été créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. Il exerce son activité dans les Territoires d'Outre-Mer français du Pacifique, où il remplit les missions de banque centrale :

L'émission des signes monétaires : l'IEOM émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP⁽¹⁾ (code ISO XPF), monnaie ayant cours légal dans les Territoires d'outre-mer. Sa parité a été fixée le 1^{er} janvier 1960 à 100 XPF = 5,50 FRF (ou 1 FRF = 18,1818 XPF). Depuis le 1^{er} janvier 1999, la parité du franc pacifique est définie par rapport à l'Euro (1.000 XPF = 8,38 Euros). L'IEOM met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 XPF et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2 et 1 XPF.

Les opérations de compensation interbancaire : la chambre de compensation de Wallis et Futuna a été ouverte en janvier 1999. Auparavant, les établissements locaux étaient représentés au sein de la Chambre de compensation de Nouvelle-Calédonie, qui traitait aussi les opérations concernant Wallis et Futuna. Les chambres de compensation ont pour objet d'assurer entre les établissements participants le règlement par compensation des remises réciproques de diverses valeurs telles que les chèques, les virements et les effets. Le solde résultant de la compensation est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

Depuis le 1^{er} octobre 1995, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer a mis en place un système de **cotation des entreprises**. La cotation est une mesure de la solvabilité à court terme d'une entreprise. Elle détermine l'éligibilité d'un crédit aux mécanismes de refinancement de l'Institut d'émission.

Le refinancement des établissements de crédit, notamment au moyen du **réescompte des crédits bancaires** consentis aux entreprises qui présentent une situation financière équilibrée. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier, dans certaines conditions⁽²⁾, de crédits à taux réduits.

Les services rendus à la communauté bancaire (recensement des risques, centralisation des incidents de paiement sur chèques ou autres valeurs, élaboration des statistiques monétaires...).

3.1 L'émission des signes monétaires

Le montant total des « billets et pièces » émis par l'IEOM à Wallis et Futuna au 30 juin 2006 est de 1.653 millions de XPF, encaisse des banques comprise. Le total des billets en circulation à la fin du mois de juin 2006 représente 1.637,2 millions de XPF avec un retrait de circulation de pièces de 2.008 milliers de XPF.

<i>en milliers de XPF</i>	30-juin-05	31-mars-06	30-juin-06
Billets	1 517 495	1 660 134	1 637 211
Pièces	-1 312	-2 092	-2 008
Total	1 516 183	1 658 042	1 653 203

(1) CFP: Change Franc Pacifique.

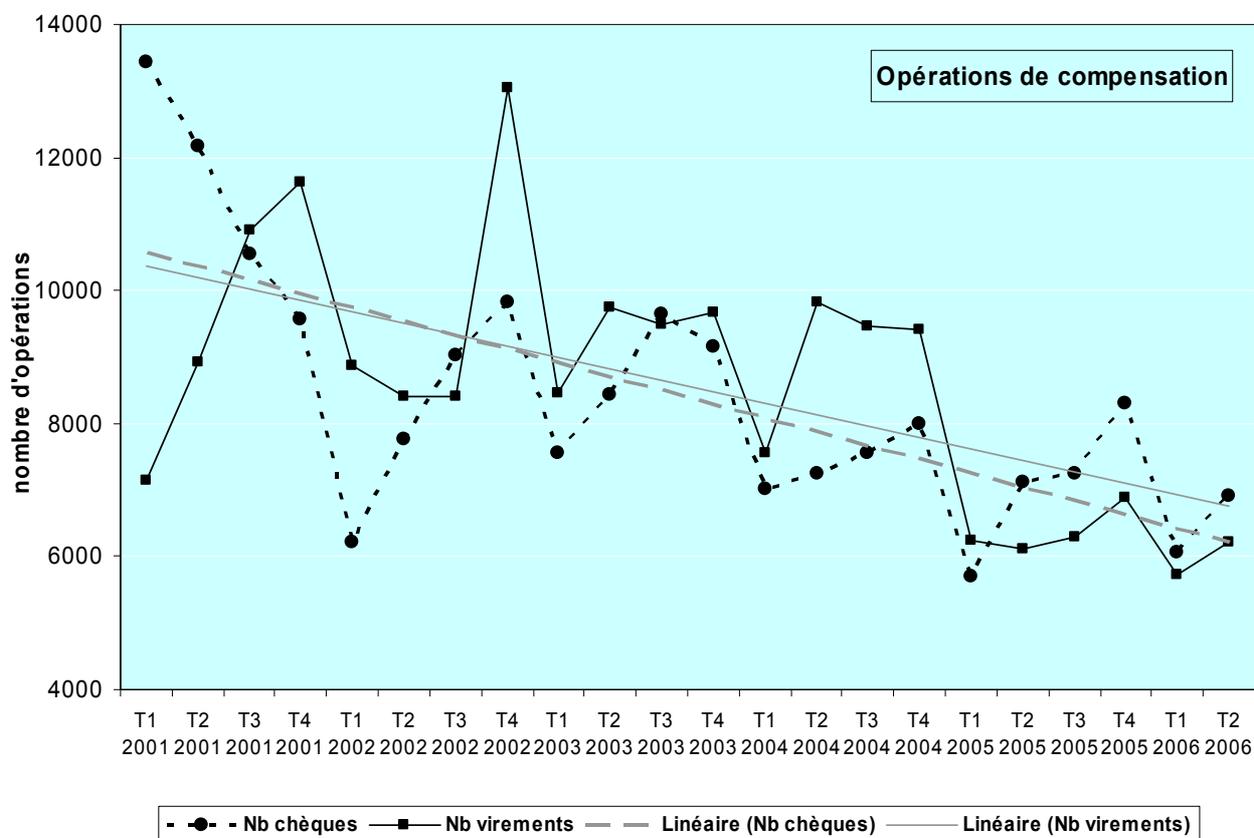
(2) Tous les secteurs économiques marchands sont éligibles au réescompte à Wallis et Futuna.

3.2 Les opérations de compensation interbancaire

Le tableau ci-après indique le nombre de valeurs et les montants traités entre le Trésor et la banque locale au 30 juin 2006. Au second trimestre 2006, le nombre d'opérations a progressé par rapport au trimestre précédent (+11,6 %) alors que le montant total traité s'affiche en baisse (-16 %) mais restent en forte hausse par rapport au second trimestre 2005 (baisse de 0,7 % du nombre d'opérations mais hausse de 17,9 % du montant total traité).

Cette baisse en glissement annuel du nombre des opérations traitées s'explique par le fait que certaines opérations du Trésor sont désormais prises en charge par le Système Interbancaire de Télécompensation (SIT) métropolitain.

Périodes	2nd trimestre 2005	1er trimestre 2006	2nd trimestre 2006	Variation 2T06/2T05	Variation 2T06/1T06
Nb chèques	7 116	6 056	6 919	-2,8%	14,3%
Montant	582 022 923	507 231 161	687 041 205	18,0%	35,4%
Nb Virements	6 120	5 728	6 228	1,8%	8,7%
Montant	654 023 146	1 228 237 874	770 567 781	17,8%	-37,3%
Total opérations	13 236	11 784	13 147	-0,7%	11,6%
Montant total	1 236 046 069	1 735 469 035	1 457 608 986	17,9%	-16,0%



Publication gratuite : 50 tirages

Directeur de publication :

M. Patrick BESSE

Responsable de la rédaction :

M. Didier SIMON

Editeur:

IEOM - Etablissement Public
BP G5 Mata'Utu
98600 UVEA
Territoire des îles Wallis et Futuna

Tel : 72 25 05

Fax : 72 20 03

Mail : ieomwf@wallis.co.nc

Achevé d'imprimé le 30 août 2006